

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

2 TERRORISTES ABATTUS À CHLEF ET 6 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS

Deux (02) terroristes ont été abattus à Chlef, en 1ère Région militaire et 6 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations exécutées travers le territoire national, durant la période du 22 au 28 juillet en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 15 Safar 1448 - 30 Juillet 2026 - N° 1356 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MET FIN AUX FONCTIONS DU WALI DE CONSTANTINE



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, mercredi, un décret présidentiel en vertu duquel il a mis fin aux fonctions du wali de Constantine, M. Sayouda Abdelkhalek, et nommé à sa place le wali de Bejaïa, M. Kerbouche Kamel Eddine, indique un communiqué de la Présidence de la République.

P.3

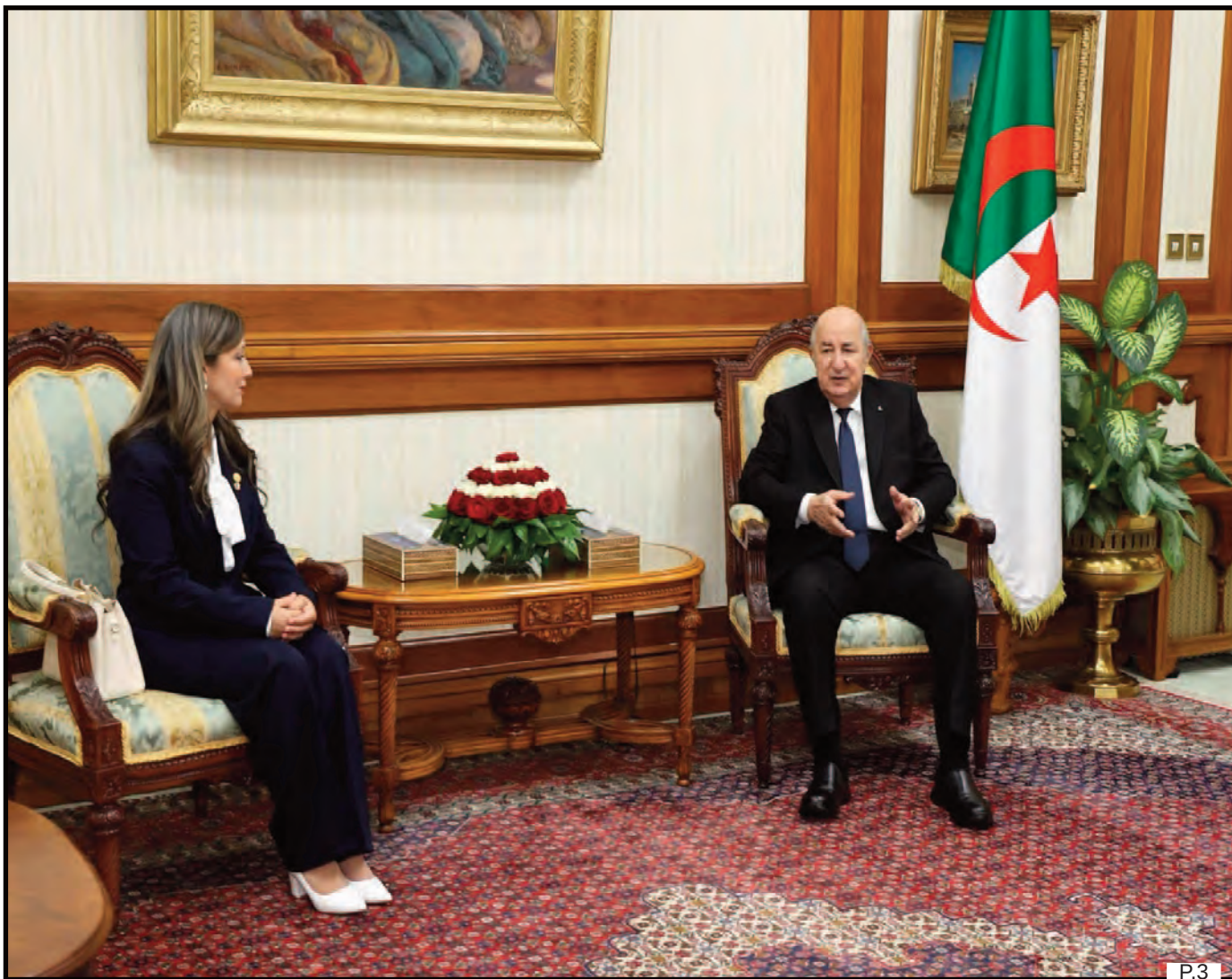
ÉLAN DE SOLIDARITÉ NATIONALE LE CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN INTENSIFIE SON SOUTIEN AUX VICTIMES DES INCENDIES

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a annoncé, mercredi, le lancement d'une vaste opération de solidarité en faveur des familles affectées par les incendies de forêt survenus dans plusieurs wilayas, selon un communiqué de l'organisation.

P.2

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Mme Khalida Boufedeché. A l'issue de cette audience, Mme Boufedeché a déclaré : "J'ai eu, aujourd'hui, l'honneur d'être reçue par le président de la République, qui m'a félicité à l'occasion de mon élection en tant que présidente de l'Assemblée populaire nationale et première femme à occuper ce poste dans l'histoire de l'Algérie indépendante".

TRANSPORT AÉRIEN

AIR ALGÉRIE RÉCEPTIONNE DEUX NOUVEAUX APPAREILS BOEING

Le groupe Air Algérie a annoncé, mercredi dans un communiqué, la réception de deux nouveaux appareils de type Boeing 737 MAX 8, et ce, dans le cadre du programme de modernisation et de renforcement de sa flotte.

P.4

ÉLAN DE SOLIDARITÉ NATIONALE

LE CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN INTENSIFIE SON SOUTIEN AUX VICTIMES DES INCENDIES

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a annoncé, mercredi, le lancement d'une vaste opération de solidarité en faveur des familles affectées par les incendies de forêt survenus dans plusieurs wilayas, selon un communiqué de l'organisation.

Par Ali Boudefel

Cette initiative prévoit la distribution de 800 appareils électroménagers ainsi que de 4 430 articles de literie, composés de matelas et de couvertures, afin de répondre aux besoins essentiels des ménages sinistrés et de les accompagner dans leur retour progressif à des conditions de vie normales.

Dans son communiqué, le CRA rappelle qu'il poursuit ses interventions sur le terrain en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, les autorités locales ainsi qu'avec

l'appui d'entreprises économiques nationales. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des efforts engagés pour soutenir les pouvoirs publics dans la prise en charge des familles touchées par les récents incendies ayant frappé plusieurs wilayas, conformément à sa mission humanitaire et à son engagement constant au service de la nation et des citoyens.

L'organisation souligne également que ses opérations de terrain se poursuivront en étroite coordination avec les pouvoirs publics jusqu'à ce que l'ensemble des familles sinistrées bénéficie d'une prise en charge complète.

A.B



COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

LA GENDARMERIE NATIONALE RENFORCE SA PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a fait savoir, mercredi par voie de communiqué, que ses comptes officiels étaient désormais accessibles sur les réseaux sociaux sous l'intitulé « Gendarmerie nationale algérienne ». Cette démarche s'inscrit dans une stratégie destinée à consolider les liens de communication avec les citoyens et à faciliter les échanges avec le public.

Par Saïd Slimani

Grâce à ses pages officielles sur Facebook, Instagram et TikTok, les internautes pourront consulter les différentes missions et activités menées par la Gendarmerie nationale, prendre connaissance de ses communiqués officiels et suivre les campagnes

de sensibilisation qu'elle organise. Cette présence numérique a pour objectif de mettre à la disposition du public une information exacte, crédible et vérifiée, précise le même communiqué.

Le document indique également que le lancement des comptes officiels de la Gendarmerie nationale al-

gérienne sur les plateformes X et YouTube est actuellement en préparation. Leur ouverture sera annoncée prochainement afin d'élargir les espaces de diffusion des contenus médiatiques, documentaires et des actions de sensibilisation.

À cette occasion, le Commandement de la Gendarmerie nationale in-

quite l'ensemble des citoyens à s'abonner à ses comptes officiels et à ne s'informer qu'auprès de ces canaux reconnus. Il les exhorte également à faire preuve de vigilance face aux fausses informations et aux pages usurpant l'identité de l'institution, conclut le communiqué.

S.S

HAUT-COMMISSARIAT À LA NUMÉRISATION (HCN)

LANCEMENT DU NUMÉRO VERT "3017" AU PROFIT DES USAGERS DU PORTAIL NATIONAL DES SERVICES NUMÉRIQUES

Le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN) a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement du numéro vert "3017" et sa mise à la disposition des citoyens, afin de répondre à leur demandes de renseignements et à leurs préoccupations relatives aux services numériques fournis. Cette mesure intervient afin d'apporter l'appui et l'accompagnement technique relatifs à l'utilisation du portail national des services numériques "Dzair Digital Services", précise le communiqué. Le HCN a, en outre, assuré que l'équipe technique est "prête à recevoir les communications des citoyens et à apporter l'assistance nécessaire, tous les jours de la semaine, à partir de 08h00 jusqu'à 00h00, à

même d'assurer l'accès optimal aux services numériques gouvernementaux". Le portail national des services numériques, dont le lancement officiel a été supervisé récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se veut parmi les principaux piliers de l'édification de l'administration numérique en Algérie, jetant ainsi les bases d'une nouvelle étape des services publics les plus complémentaires, les plus sûrs et les plus efficaces. Le portail "Dzair Digital Services" comprend, dans son étape actuelle, 21 services numériques, dont le nombre devrait passer à 62 services fin 2027, pour atteindre 350 services numériques d'ici 2028.

RA

CAMPS D'ÉTÉ

M^{ME} CHERFI REÇOIT UNE DÉLÉGATION D'ENFANTS DE LA DIASPORA ET DU SUD DU PAYS

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a reçu, mercredi, au siège de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), une délégation d'enfants des camps d'été de l'année 2026, issus de la diaspora et du Sud du pays, indique l'Organe dans un communiqué. La visite a été l'occasion pour ces enfants d'écouter un exposé sur les mécanismes nationaux de protection de l'enfance de toutes les violations et sur les programmes nationaux, afin de garantir l'exercice de leurs droits sur le terrain. Les enfants ont également visité la cellule de

réception des signalements, via le numéro vert "111", et ont reçu de plus amples explications sur les modes de réception des appels et des signalements par les enfants et tous les citoyens ainsi que les modalités de leur prise en charge. Cette rencontre se veut une étape qui reflète "l'engagement permanent de l'ONPPE à renforcer les liens de la communication, à inculquer l'identité nationale et l'amour de la patrie auprès des enfants et à renforcer le lien des enfants de la diaspora avec leur mère patrie", conclut le communiqué.

RS

TECHNOLOGIES AGRICOLES

UNE DÉLÉGATION D'EXPERTS INTERNATIONAUX EN VISITE EN ALGÉRIE POUR EXAMINER LES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION

Une délégation d'experts de l'Alliance Biodiversity International et du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), a effectué, au cours de cette semaine, une visite en Algérie afin d'explorer les voies et moyens de renforcer la coopération en matière d'innovation et des technologies agricoles, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Dans le cadre de cette visite, le ministère a reçu, lundi dernier, la délégation de l'Alliance, dont le siège est établi à Rome (Italie), en présence de cadres du ministère de

l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette rencontre intervient en préparation de l'atelier de concertation "AgriTech 4 Algeria", destiné aux start-up et aux incubateurs d'entreprises spécialisés dans les technologies agricoles en Algérie. Cet atelier est prévu en octobre prochain à Alger, en collaboration avec le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. La délégation s'est également rendue à l'Ecole nationale supérieure de l'agronomie (ENSA), où plusieurs rencon-

tres ont été tenues avec les responsables de l'incubateur de l'Ecole, ainsi qu'avec plusieurs start-up et porteurs de projets innovants. La délégation s'est également rendue, dans le cadre de la même visite, au siège de l'accélérateur public "Algeria Venture", où elle s'est enquis des principales missions de l'entreprise et de ses programmes d'accélération spécialisés. Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération et de partenariat futures dans ce domaine stratégique, conclut le communiqué.

RE

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

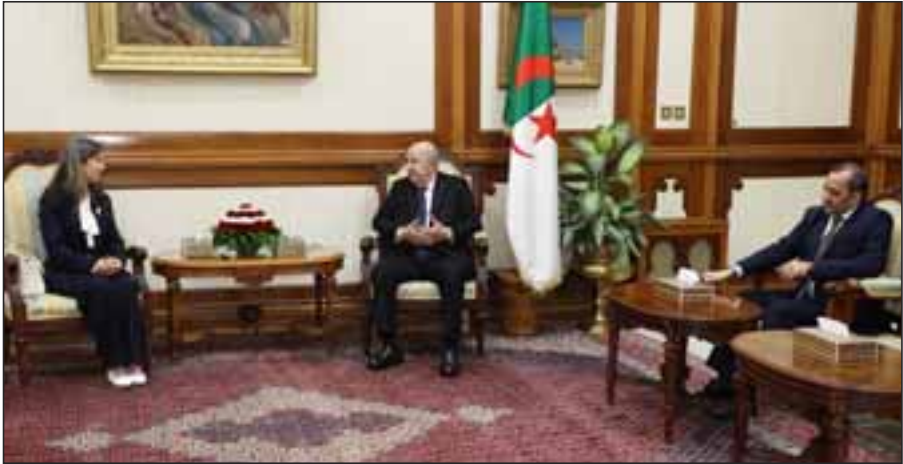
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Mme Khalida Boufedech.

À l'issue de cette audience, Mme Boufedech a déclaré : "J'ai eu, aujourd'hui, l'honneur d'être reçue par le président de la République, qui m'a félicité à l'occasion de mon élection en tant que présidente de l'Assemblée populaire nationale et première femme à occuper ce poste dans l'histoire de l'Algérie indépendante". Et d'ajouter : "J'ai eu le privilège d'écouter les hautes orientations de Monsieur le président de la

République concernant la prochaine étape qui exige plus d'efforts et de complémentarité entre les différentes institutions de l'Etat, au service du pays et du citoyen". L'audience s'est déroulée en présence de M. Mustapha Saïdj, conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques.

RA



FIN DE FONCTION POUR LE WALI DE CONSTANTINE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, mercredi, un décret présidentiel en vertu duquel il a mis fin aux fonctions du wali de Constantine, M. Sayouda Abdelkhalek, et nommé à sa place le wali de Bejaïa, M. Kerbouche Kamel Eddine, indique un communiqué de la Présidence de la

République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, un décret présidentiel en vertu duquel il a mis fin aux fonctions de M. Sayouda Abdelkhalek, en qualité de wali de Constantine, et nommé à sa place M. Kerbouche Kamel Eddine, wali de Bejaïa", lit-on dans le commu-

niqué. "Le président de la République a chargé le Secrétaire général de la wilaya de Bejaïa, M. Yahiaoui Saïd, de gérer les affaires de la wilaya de Bejaïa par intérim".

RA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON FRÈRE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi, un appel téléphonique de son frère, le président de la République arabe d'Egypte, pays frère, M. Abdel Fattah Al-Sissi, qui lui a exprimé ses condoléances et sa solidarité, en son nom personnel ainsi qu'au nom de l'Egypte, peuple, gouvernement et institutions, suite aux incendies qu'a connus l'Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, Monsieur Abdel-

madjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère, le président de la République arabe d'Egypte, pays frère, Monsieur Abdel Fattah Al-Sissi, qui lui a exprimé ses condoléances et sa solidarité, en son nom personnel ainsi qu'au nom de l'Egypte, peuple, gouvernement et institutions, suite aux incendies qu'a connus l'Algérie et qui ont fait des victimes", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, "les deux dirigeants ont passé en revue les relations bilatérales privilégiées entre l'Algérie et l'Egypte et abordé la situation en Pa-

lestine, au Moyen-Orient, dans le Golfe et dans le monde arabe, soulignant la nécessité d'œuvrer en faveur de solutions pacifiques à l'ensemble des conflits et tensions que connaît la région". L'occasion a aussi "permis d'évoquer la situation en Libye, pays frère et la nécessité d'œuvrer pour surmonter la conjoncture difficile actuelle". "Par ailleurs, les deux Présidents sont convenus d'une rencontre prochaine", conclut le communiqué.

RA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE LES ÉLÈVES ALGÉRIENS LAURÉATS DES OLYMPIADES D'INFORMATIQUE AU RWANDA

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, mercredi, les lycéens représentant l'Algérie aux Olympiades d'informatique au Rwanda, suite à l'obtention de trois médailles d'or et de la première place à l'échelle africaine dans la catégorie de compétition en présentiel.

"Je félicite encore une fois avec une immense fierté les lycéens représentant l'Algérie aux Olympiades d'informatique au Rwanda pour avoir remporté trois médailles d'or et décroché la première place à l'échelle africaine dans la catégorie de compétition en présentiel. Je vous souhaite plein succès

et davantage de réalisations scientifiques. Vous avez honoré l'Algérie", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

RA

EDUCATION NATIONALE

LE MINISTÈRE APPORTE DES PRÉCISIONS SUR LES PRINCIPALES DISPOSITIONS PÉDAGOGIQUES PRISES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Le ministère de l'Education nationale a apporté, mercredi dans un communiqué, des précisions concernant les principales dispositions pédagogiques prises au titre de l'année scolaire 2026/2027, en application de la politique du secteur visant à garantir la qualité de l'enseignement.

Le ministère a indiqué que la première disposition concerne le cycle d'enseignement primaire, à travers "la garantie de l'enseignement d'au moins deux langues étrangères, conformément à la loi d'orientation sur l'éducation nationale, avec le renforcement de l'enseignement de l'anglais à ce niveau par son introduction dès la 3e année primaire, tandis que le français sera enseigné à partir de la 4e année primaire". Les dispositions destinées au cycle d'enseignement moyen prévoient "le maintien du même mode d'enseignement, avec le renforcement de l'enseignement de l'anglais, en augmentant son volume horaire et son coefficient". Pour le cycle secondaire, les dispositions pédagogiques consis-

tent en "le maintien du système du tronc commun au titre de l'année scolaire 2026/2027, et la préservation de l'ensemble des matières précédemment programmées pour toutes les filières, sans suppression d'aucune, tout en prévoyant la répartition de l'enseignement du contenu de certaines de ces matières durant les première et deuxième années secondaires. "En adéquation avec la spécialisation de chaque filière, le volume horaire des matières fondamentales de spécialité en troisième année secondaire a été élargi, afin d'accorder davantage de temps aux travaux pratiques et aux corrigés des exercices". "Il a été procédé à l'introduction de la matière informatique à la filière Mathématiques et à la filière Mathématiques Techniques en troisième année secondaire, afin d'assurer une cohérence avec le mode d'enseignement à l'université, notamment en raison de l'importance accordée à l'anglais dans les spécialités techniques", précise le document.

RA

CAMPS D'ÉTÉ 2026

HIDAOUI PRÉSIDE UNE RÉUNION DE SUIVI

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a présidé, mercredi soir, une réunion par visioconférence avec les organisateurs des camps de vacances relevant des instances, associations, entreprises et institutions publiques et privées, dédiée au suivi du déroulement des camps d'été pour la saison 2026, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence de cadres centraux et des services des directions de la jeunesse et des sports des wilayas côtières, le ministre a insisté sur la nécessité du "respect strict des normes définies par les textes législatifs et réglementaires régissant les camps d'été, notamment celles relatives à la sécurité, la sûreté et la santé des enfants et des jeunes, en les plaçant au-dessus de toute considération".

Il a également souligné l'importance de "respecter les profils pédagogiques adoptés et de se conformer au programme officiel d'activités élaboré par le ministère, de manière à renforcer l'iden-

tité nationale et à ancrer les valeurs de citoyenneté, d'appartenance et d'éducation chez les enfants, tout en garantissant un contenu éducatif et récréatif intégré et constructif", ajoute la même source.

Dans ce même contexte, le ministre a rappelé la nécessité de "veiller à la transmission régulière de l'ensemble des données, informations et rapports relatifs au déroulement des camps d'été via la plateforme numérique dédiée, relevant du ministère de la Jeunesse", afin de permettre un "suivi en temps réel, d'évaluer les performances et d'assurer une coordination efficace entre toutes les parties organisatrices", ce qui est de nature à "renforcer la gouvernance de ce programme national et à optimiser sa gestion".

Par ailleurs, le ministre a réitéré l'engagement du ministère de la Jeunesse à poursuivre l'accompagnement des différents organisateurs à travers "la mise à disposition d'un encadrement éducatif et pédagogique qualifié comprenant des directeurs, des gestionnaires financiers et des animateurs, afin d'assurer le succès de la saison estivale 2026 et d'atteindre les objectifs éducatifs et récréatifs escomptés, dans le respect des lois et règlements en vigueur", conclut le communiqué.

RA

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

KAMEL REZIG INTENSIFIE LES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE KENYA ET LE SOUDAN

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, s'est entretenu, mercredi, avec les ambassadeurs du Soudan, M. Abdelhafiz Al-Awad Sayed Ahmed Al-Faki, et du Kenya, M. Kaluma Timothy Mcharo, selon un communiqué publié par le ministère.

Par Youcef Hamidi

L'entretien avec le représentant soudanais a été consacré à l'examen des relations de coopération économique et commerciale entre les deux pays frères, ainsi qu'à un échange sur les voies permettant de consolider davantage le partenariat bilatéral.

A cette occasion, M. Rezig a réaffirmé la disponibilité des entreprises algériennes à répondre aux besoins du marché soudanais à travers une large gamme de produits nationaux, dans le but de dynamiser les échanges commerciaux entre les deux États.

De son côté, l'ambassadeur du



Soudan a salué la qualité des liens fraternels unissant Alger et Khartoum, tout en réaffirmant la détermination de son pays à développer la

coopération économique et commerciale avec l'Algérie dans l'intérêt mutuel, ajoute le communiqué.

La réunion entre M. Rezig et

l'ambassadeur du Kenya a, pour sa part, porté sur l'évolution des relations économiques et commerciales entre les deux pays, ainsi que sur les mécanismes susceptibles de stimuler les échanges en s'appuyant sur les capacités et les potentialités dont disposent l'Algérie et le Kenya.

Les deux responsables ont également insisté sur la nécessité d'encourager les contacts directs entre les hommes d'affaires et les opérateurs économiques des deux pays afin d'identifier de nouvelles perspectives de coopération et de nouer des partenariats porteurs, à même d'accroître le volume des échanges commerciaux dans l'intérêt commun de l'Algérie et du Kenya, conclut le communiqué.

Y.H

TRANSPORT AÉRIEN

AIR ALGÉRIE RÉCEPTIONNE DEUX NOUVEAUX APPAREILS BOEING

Le groupe Air Algérie a annoncé, mercredi dans un communiqué, la réception de deux nouveaux appareils de type Boeing 737 MAX 8, et ce, dans le cadre du programme de modernisation et de renforcement de sa flotte.

Avec l'intégration de ces deux appareils, baptisés "Peace" et "Africa", le nombre d'avions réceptionnés dans le cadre du programme d'acquisition de dix Boeing 737 MAX 8 s'élève désormais à trois, précise la même source soulignant que "cette nouvelle étape traduit l'engagement du groupe à moderniser sa flotte, à renforcer ses capacités opérationnelles et à offrir des services toujours plus performants à ses passagers".

"Air Algérie poursuit ainsi la mise en oeuvre de son programme de renouvellement de la flotte, en adéquation avec les orientations stratégiques visant à accompagner la croissance du trafic aérien et à consolider les capacités du transport aérien national", est-il indiqué dans le même communiqué.

RE

TRANSITION NUMÉRIQUE

LA VISITE DE LA DÉLÉGATION OMANAISE EN ALGÉRIE SANCTIONNÉE PAR DES RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR RENFORCER LE PARTENARIAT

La visite de travail effectuée en Algérie, cette semaine, par une délégation omanaise de haut niveau a été sanctionnée par des recommandations stratégiques susceptibles de renforcer le partenariat bilatéral en matière de transition numérique, a indiqué, mercredi, un communiqué du Haut-commissariat à la numérisation.

La réunion de clôture entre la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud et la délégation omanaise conduite par le sous-secrétaire du ministère des Transports, des Communications et des Technologies de l'information du Sultanat d'Oman, M. Ali Bin Amer Al Shidhani, a été une occasion pour faire le bilan du programme de la visite qui a duré quatre jours et examiner les perspectives de coopération futures.

Les deux parties sont convenues d'une série de recommandations visant "à concrétiser des projets communs, à renforcer la coordination, à échanger les expertises et à établir des partenariats stratégiques dans plusieurs domaines de transition numérique".

A cet effet, les deux parties ont affirmé que cette visite constitue "un pas qualitatif vers l'ancrage de la coopération algéro-omanaise" et "incarne la volonté commune de construire un partenariat stratégique, basé sur l'innovation, l'échange d'expertises et la complémentarité des capacités, ce qui contribuera à soutenir les efforts de transition numérique et à réaliser le développement durable entre les deux pays frères", conclut le document.

RE

SALON "PRODUIT DE MON PAYS"

FORTE AFFLUENCE DES VISITEURS

Le Salon "Produit de mon pays", ouvert depuis mardi au Palais des expositions de M'dina Jdida (Oran), enregistre une forte affluence de visiteurs et de professionnels, a-t-on constaté.

Le nombre de visiteurs de cette foire, qui met en valeur une large gamme de produits algériens reflétant la richesse et la diversité des productions industrielles, agricoles et artisanales nationales, a dépassé les 10.000, a indiqué le commissaire du Salon, Mahmoud Elhani.

Organisée dans le but de promouvoir le produit national et de renforcer la culture de la consommation des produits fabriqués localement, le Salon réunit plus de 100 entreprises économiques spécialisées notamment dans les indus-

tries agroalimentaire et textile, ainsi que des producteurs représentant plusieurs wilayas du pays, proposant une large gamme de produits, notamment des denrées alimentaires, des vêtements, des produits cosmétiques et du mobilier.

De nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) prennent également part à cet événement, aux côtés de plusieurs start-up, pour présenter des services liés au commerce, à la publicité et à d'autres activités.

Dans des déclarations à l'APS, plusieurs exposants ont souligné que le Salon "Produit de mon pays" constitue une opportunité de promouvoir les produits nationaux et d'élargir leur clientèle. Ils ont estimé que le développement de l'industrie natio-

nale est une responsabilité partagée par l'ensemble des producteurs, en particulier les artisans, relevant que ce type de rencontres contribue à mieux faire connaître les produits fabriqués localement et à encourager leur consommation.

De leur côté, plusieurs visiteurs, venus découvrir les produits exposés, ont exprimé leur intérêt pour les produits nationaux, affirmant leur volonté de les privilégier dans leur consommation quotidienne afin de contribuer au soutien de l'économie nationale.

Le Salon se poursuivra jusqu'au 1er août prochain.

RE

ENTREPRISE PORTUAIRE DE SKIKDA

RECOURS À UNE MÉTHODE EXCEPTIONNELLE POUR LE CHARGEMENT SIMULTANÉ DE TROIS CONTENEURS VIDES

L'entreprise portuaire de Skikda a recouru à une méthode exceptionnelle pour le chargement de trois conteneurs vides de type 40 pieds d'un seul coup, a-t-on appris mercredi auprès du directeur commercial de l'entreprise, Ilyès Manaâ.

Dans une déclaration à l'APS, M. Manaâ a précisé que cette méthode de chargement vient en application des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ainsi que des recommandations du Groupe des services portuaires (Serport) dans le cadre des efforts visant à élever la rentabilité des opérations

de chargement, réduire le temps d'escale des navires aux quais et accélérer la cadence des chargements.

Selon le même responsable, l'opération permet de réaliser une meilleure cadence d'exploitation avec près de 30 conteneurs par heure réduisant ainsi les coûts d'exploitation et améliorant la qualité du service assuré aux opérateurs.

M. Manaâ a souligné que l'opération se déroule conformément au plan de chargement adopté et présenté par le navire concerné par le chargement chaque fois que les conditions tech-

niques et opérationnelles appropriées sont réunies dans le respect des normes nécessaires de sécurité.

Il a également ajouté que cette méthode confirme la capacité des équipes de l'Entreprise portuaire de Skikda à adopter des solutions d'exploitation innovantes et efficaces de sorte à consolider les performances portuaires et élever la compétitivité du port à l'échelle nationale et régionale.

RE

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES À BEJAÏA

L'AÉROPORT ABANE RAMDANE AUGMENTE SES CAPACITÉS DE STATIONNEMENT

Les travaux destinés à agrandir l'aire de stationnement des avions de l'aéroport "Abane Ramdane" de Bejaïa ont été engagés, a indiqué mercredi la Direction des travaux publics (DTP) de la wilaya.

Par Tinhinane Bendahmane

Inscrite dans le programme de développement de 2026, cette opération vise à accroître les capacités d'accueil des appareils tout en renforçant les infrastructures aéroportuaires et en améliorant la qualité des prestations fournies, a précisé à l'APS le directeur local des travaux publics, Tahar Oudane.

Le responsable a expliqué que le projet prévoit l'aménagement de quatre (4) nouvelles positions de stationnement, ce qui portera la capacité totale de l'aéroport à huit (8) postes.



Cette extension permettra d'accueillir simultanément davantage d'aéronefs et de répondre à l'évolution continue du trafic aérien. Selon le même responsable, cette réalisation figure parmi les projets

structurants inscrits dans le programme de modernisation et de développement de l'aéroport de Bejaïa. Elle consolidera son rôle de "porte aérienne stratégique" de la wilaya, tout en contribuant à l'amélioration des services proposés aux voyageurs et au soutien du développement économique et touristique de la région. M. Oudane a également affirmé que la Direction des travaux publics assure le suivi technique du chantier, en veillant au respect du délai contractuel fixé à neuf (9) mois ainsi qu'à une exécution répondant aux normes d'ingénierie en vigueur. Il a enfin rappelé que le secteur des travaux publics de la wilaya a bénéficié, au titre du programme de l'année 2026, d'une enveloppe de huit (8) milliards de DA destinée au lancement de 13 opérations. Celles-ci portent sur la modernisation et le renforcement du réseau routier et des infrastructures du secteur, ainsi que sur le financement de plusieurs études consacrées au domaine maritime.

T.B

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

UNE NOUVELLE POLYCLINIQUE ET UNE ANNEXE DE MATERNITÉ MISES EN SERVICE

Mercredi, le wali de Bordj Bou Arréridj, Kamel Nouicer, a inauguré une polyclinique ainsi qu'une annexe du service de maternité dans le chef-lieu de wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre du développement des infrastructures sanitaires locales, avec pour objectif d'améliorer la prise en charge des malades et d'alléger la forte affluence enregistrée à l'Établissement public hospitalier spécialisé (EPHS) Mère-Enfant du quartier Hussein Rachid. Cette mise en service est intervenue lors d'une visite de travail et d'inspection menée par le wali sur le site du projet, implanté sur la route de Bir Es-Saneb.

À cette occasion, le responsable de l'exécutif local a baptisé la nouvelle polyclinique du nom du défunt moudjahid Bouaouina Saâd, afin de saluer son engagement durant la guerre de Libération ainsi que les sacrifices consentis au service de la nation.

Le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya, Ahmed Djemaï, a précisé à l'APS que cette structure offre des consultations de médecine générale et de plusieurs spécialités.

Elle comprend également un service de radiologie, un laboratoire d'analyses médicales, une unité de protection maternelle et infantile, ainsi que différents soins de proximité.

Selon le même responsable, l'annexe de maternité accueillera une partie des parturientes, ce qui contribuera à diminuer la pression exercée sur l'EPHS Mère-Enfant.

Il a également annoncé que le secteur de la santé sera consolidé dans les prochains mois grâce à la réception de nouvelles infrastructures, notamment un établissement sanitaire attendu en octobre prochain et l'hôpital de Zemoura, dont l'ouverture est prévue avant la fin de l'année.

Édifiée dans le cadre du programme 2024 de réalisation des infrastructures sanitaires, cette polyclinique a été implantée au niveau du site des 1.000 logements (POS), sur la route de Bir Es-Saneb, afin d'accompagner l'urbanisation de la ville de Bordj Bou Arréridj et de rapprocher les prestations de santé de proximité des habitants des nouveaux quartiers.

T.B

OUARGLA

D'IMPORTANTES ACTIONS POUR AMÉLIORER L'AEP

La wilaya de Ouargla a indiqué mercredi que tous les efforts ont été déployés pour améliorer durant cette période estivale l'alimentation en eau potable (AEP) de la population, prendre en charge ses préoccupations en assurant un service public continu.

Une séance de travail présidée dernièrement par le wali de Ouargla, Abdelghani Filali, a permis d'examiner et de déterminer les points et quartiers des différentes régions de la wilaya accusant une faible alimentation en cette source vitale. Le chef de l'exécutif local a, dans ce cadre, mis l'accent sur la nécessaire mobilisation de tous les moyens humains et matériels à l'effet de recenser les points noirs et des équipes techniques chargées d'identifier les réseaux à faible débit et de contrôler la qualité de l'eau desservie à travers les divers réseaux.

Le responsable a mis en avant la nécessité de poursuivre la mise en œuvre du programme de renforcement

des installations de stockage de l'eau, aériennes et terrestres, en vue d'accroître leur rendement et satisfaire les besoins des citoyens et d'améliorer la qualité du service public. Dans cet optique d'amélioration de l'alimentation en eau de qualité, le secteur de l'hydraulique a été consolidé par d'importantes opérations, dont la réalisation d'un château d'eau aérien de 1.000 m3 au quartier Bab-S'bâa (vieux Ksar de Ouargla), d'un forage au quartier Said-Otba-1, le lancement d'un projet de raccordement de deux forages au complexe hydraulique du quartier Ziyaina, commune de Rouissat. Ces opérations, ayant fait l'objet de la tournée d'inspection des autorités locales, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'urgence tendant à remédier au problème de perturbations d'alimentation en eau potable, améliorer le cadre de vie des citoyens, notamment des régions à forte densité.

R.R

TIZI-OUZOU

POURSUITE DE L'OPÉRATION DE RECENSEMENT DES SINISTRÉS DES INCENDIES DE FORÊT

Une réunion consacrée à l'opération de recensement des sinistrés et à l'évaluation des dégâts occasionnés par les incendies ayant touché la wilaya de Tizi-Ouzou s'est tenue mercredi, rapporte un communiqué des services de la wilaya.

Lors de cette réunion, à laquelle ont assisté l'ensemble des responsables et services concernés, dont le secrétaire général de la wilaya, les chefs de daïras, la direction du lo-

gement, les services agricoles et de la conservation des forêts, un bilan de l'avancement de l'opération a été présenté.

A l'issue de la réunion, le wali, Aboubacar Essedik Boucetta, a donné des instructions aux différents intervenants pour finaliser le processus la semaine prochaine, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

R.R

MOSTAGANEM

LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE "SONAGHTER" AU RÉSEAU NATIONAL EN VOIE D'ACHÈVEMENT

Les travaux de raccordement de la centrale de production d'électricité "Sonaghter", située au nord de la ville de Mostaganem, au réseau national de transport d'électricité enregistrent un taux d'avancement très élevé, a indiqué mercredi un communiqué de la cellule de communication et d'information de la wilaya.

Selon la même source, les projets de transport de l'électricité produite par cette centrale à cycle combiné gaz-vapeur, d'une capacité de 1.450 mégawatts, vers le réseau national au moyen de lignes à très haute tension de 400 kV, affichent un taux d'avancement compris entre 85 % et 100 %.

Concernant les deux lignes reliant Mostaganem à El-Hessasna (wilaya de Saïda), le communiqué précise que les travaux ont atteint des taux d'avancement respectifs de 96 % et 85 %, parallèlement à la mise en service, au cours de l'année 2025, des ouvrages provisoires réalisés pour répondre aux besoins urgents du réseau.

Par ailleurs, la ligne Mostaganem-Oued El-Abtal (wilaya de Mascara), d'une longueur de 91 kilomètres, est déjà entrée en exploitation, ajoute la même source.

S'agissant de la centrale, mise en service partielle il y a deux ans, le communiqué fait état d'un taux global d'avancement des travaux dépassant désormais 95 %, avec une progression notable des opérations restantes.

Celles-ci concernent notamment les travaux de montage, d'ingénierie et de génie civil, en prélude au lancement, "prochainement", de la phase des essais techniques, suivie de la mise en service définitive de l'installation, précise le document.

Depuis sa mise en service partielle en juillet 2024, cette centrale hybride, considérée comme la plus importante unité de production d'électricité du pays, a permis de renforcer les capacités nationales de production de 450 mégawatts, contribuant ainsi à l'augmentation du parc de production de Sonelgaz et à l'amélioration de l'alimentation des citoyens en énergie électrique, conclut le communiqué.

R.R

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE SÉNÉGALAISE

DAKAR SUPPRIME LA TVA SUR LES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES POUR ACCÉLÉRER LA MÉCANISATION

Au Sénégal, l'agriculture représente près de 17 % du produit intérieur brut et fait vivre environ 30 % de la population active. À l'image de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, le niveau de mécanisation demeure cependant limité, ce qui freine les rendements et la productivité du secteur.

Par Nawal Bordji

L'Agence pour la promotion des investissements et des grands travaux (APIX S.A.) a annoncé, lundi 27 juillet, l'application d'une exonération permanente de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) portant sur une série de matériels, d'aménagements et de prestations liés aux activités agricoles.

Cette disposition couvre notamment les équipements destinés à la préparation des terres, aux semis, à la fertilisation, à l'irrigation, aux récoltes, ainsi qu'aux secteurs de l'horticulture, de l'élevage et de l'aviculture. Dans un communiqué publié sur son site internet, l'établissement public indique que cette mesure, prise en vertu d'un arrêté conjoint des ministres des Finances et de l'Agriculture, s'adresse aux investisseurs bénéficiant d'un agrément au Code des investissements et portant des projets d'au moins 15 millions de FCFA.

D'après l'APIX, cette réforme vise à alléger le coût réel des investissements agricoles en supprimant une charge fiscale qui pesait jusqu'à présent sur les entreprises concernées. « Jusqu'ici, les sociétés agréées au Code des investissements profitaient d'une suspension de la TVA sur les achats locaux et les importations effectués durant la phase d'investissement. En revanche, les exploitations agricoles exerçant une activité exonérée de TVA ne pouvaient récupérer cette taxe au moment de leur entrée en production. La TVA suspendue devenait alors une charge définitive, augmentant le coût réel des investissements et réduisant l'efficacité des dispositifs d'incitation », précise le communiqué.



Selon l'agence, cette décision permettra aussi aux promoteurs de projets de bénéficier, entre autres, d'une baisse immédiate du coût des équipements agricoles et d'un cadre plus favorable au développement de la mécanisation.

Cette évolution fiscale intervient alors que les autorités sénégalaises multiplient les initiatives pour lever les obstacles qui ralentissent encore la mécanisation de l'agriculture. Au-delà du prix d'acquisition des équipements, Dakar s'emploie à mettre en place un écosystème fondé sur la disponibilité des machines, leur maintenance et la qualification des opérateurs.

Dans cette optique, deux centres de services dédiés aux machines agricoles ont été inaugurés le 21 juillet dans la région de Saint-Louis, au nord du pays, plus précisément dans les départements de Dagana et de Podor. Réalisées avec le soutien de la coopération sud-coréenne, ces infrastructures doivent faciliter l'accès des producteurs aux équipements,

améliorer leur entretien et renforcer la production dans la vallée du fleuve Sénégal, selon les autorités.

Cette stratégie s'ajoute aux investissements consacrés au développement des compétences. En décembre 2025, un centre de compétences en machinisme agricole avait déjà été ouvert à Podor afin de former les jeunes à la conduite, à la maintenance et à la gestion des équipements agricoles. Le Sénégal entend également développer ses capacités nationales de fabrication de matériel agricole. En août 2025, le ministère de l'Agriculture avait annoncé le lancement d'un projet d'usine d'assemblage de tracteurs et d'équipements agricoles, conduit avec le groupe turc Albayrak et d'autres partenaires. Cette future infrastructure doit renforcer la disponibilité des machines et accompagner le programme « Allo Tracteurs », lancé en avril 2025, qui prévoit la création de 13 Centres d'utilisation de matériel agricole (CUMA) dans plusieurs régions du pays.

L'ensemble de ces actions répond

au faible niveau de mécanisation de l'agriculture sénégalaise. D'après les données de la Direction de l'analyse, de la prévision et des statistiques agricoles (DAPSA), seuls 11 % des ménages agricoles ont eu recours à des équipements motorisés durant la campagne 2022-2023.

La suppression définitive de la TVA sur certains matériels constitue ainsi un levier supplémentaire pour réduire le coût d'accès aux machines. Elle ne suffira toutefois pas, à elle seule, à résoudre les difficultés structurelles du secteur, notamment celles liées au financement des investissements, à la disponibilité des services de maintenance et à la formation des utilisateurs. En associant des mesures fiscales, le développement de centres de services et le renforcement des compétences, les autorités sénégalaises espèrent accélérer la diffusion des équipements motorisés et concrétiser leurs ambitions de modernisation agricole ainsi que de souveraineté alimentaire.

N.B

ECHANGES COMMERCIAUX

L'AFRIQUE PRINCIPALE DESTINATION DES CAPITAUX CHINOIS

Par Kahina Baghdad

Les investissements progressent fortement tandis que les contrats de construction poursuivent leur recul sur le continent.

La présence économique de la Chine en Afrique connaît une profonde transformation. Longtemps dominée par les grands chantiers d'infrastructures financés grâce aux banques publiques chinoises, elle s'oriente désormais davantage vers les investissements directs. Au cours du premier semestre 2026, ces derniers ont enregistré une progression spectaculaire, alors que les contrats de construction ont continué de diminuer.

D'après un rapport publié le 26 juillet par The Asia Pacific Centre for Industry Transitions, un groupe de réflexion affilié à l'Université de Queensland, en Australie, en partenariat avec le Green Finance & Development Center (GFDC), rattaché à l'Université chinoise de Fudan, les investissements chinois réalisés en Afrique dans le cadre de l'initiative des Nouvelles routes de la soie (BRI) se sont élevés à 33,5 milliards de dollars durant les six premiers mois de 2026. Ce montant représente une hausse de 254 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Le document, intitulé « China Belt and Road Initiative (BRI) Investment Report 2026 H1 », souligne que le continent africain a concentré à lui seul 67,24 % de l'ensemble des investissements engagés par la Chine dans le monde au titre de cette initiative destinée à renforcer les liaisons

avec l'Asie, l'Afrique et l'Europe. L'Afrique se place ainsi au deuxième rang mondial pour la progression des investissements, derrière l'Asie de l'Est où, malgré une augmentation de 437 %, les montants demeurent limités, passant de 34 à 182 millions de dollars entre les premiers semestres 2025 et 2026. Dans toutes les autres régions, les investissements chinois ont enregistré un recul marqué au cours de cette période.

Cette forte progression des investissements en Afrique pourrait notamment s'expliquer par les conséquences des droits de douane appliqués aux produits fabriqués en Chine par les États-Unis et l'Union européenne. Plusieurs pays africains profitent, en effet, de régimes tarifaires plus avantageux, dans un contexte où les investissements américains et européens augmentent sur le continent et où les accords de libre-échange se multiplient.

L'Afrique a également bénéficié de 13,49 milliards de dollars sous forme de contrats de construction d'infrastructures, principalement financés par des prêts accordés par les banques publiques chinoises. Cette somme correspond à 17,64 % de la valeur totale des contrats remportés par les entreprises chinoises à l'échelle mondiale durant les six premiers mois de 2026. Elle traduit toutefois une baisse de 60,8 % par rapport au premier semestre 2025. Ce repli intervient alors que les prêts souverains accordés par Pékin aux États africains diminuent nettement depuis plusieurs années, sur fond de difficultés d'endettement rencontrées par plusieurs pays du continent. En dépit de cette contraction, l'Afrique demeure la pre-

mière destination des engagements chinois globaux, qu'il s'agisse des investissements directs ou des contrats de construction, dans le cadre des Nouvelles routes de la soie entre le 1er janvier et le 30 juin 2026. Le portefeuille total atteint 46,99 milliards de dollars. L'Éthiopie, avec 18,9 milliards de dollars, et l'Égypte, avec 9,7 milliards, figurent d'ailleurs parmi les quatre pays ayant enregistré la plus forte progression des engagements chinois au niveau mondial.

Le rapport indique également que les engagements pris par la Chine au cours du premier semestre 2026 concernent 186 projets répartis dans 67 des 150 pays ayant adhéré à l'initiative lancée par Pékin à l'automne 2013. Leur valeur cumulée atteint près de 126,4 milliards de dollars. Depuis son lancement, cette stratégie totalise ainsi 1 539 milliards de dollars d'engagements. Elle vise à sécuriser les approvisionnements de la Chine en matières premières tout en renforçant son influence commerciale et géopolitique grâce au développement d'infrastructures telles que les ports, les lignes ferroviaires, les aéroports, les zones industrielles et les centrales électriques.

La répartition sectorielle des engagements enregistrés dans le monde entre le 1er janvier et le 30 juin 2026 montre enfin que l'énergie demeure le principal domaine d'intervention de la Chine, avec 28,7 % des engagements. Suivent les métaux et les mines (17,2 %), les transports (14,4 %) puis les technologies, qui représentent 13,4 % du total.

K.B

NATIONS UNIES

LA CHINE APPELLE AU RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX À GHAZA ET EN CISJORDANIE OCCUPÉE

M. Sun Lei, chargé d'affaires de la Mission permanente de la Chine auprès des Nations unies, a appelé mardi dernier au rétablissement de la paix et de la stabilité à Ghaza et en Cisjordanie occupée, déclarant que la question palestinienne « ne doit être ni ignorée ni marginalisée ».

Par Malika Azeb

« La question palestinienne reste au cœur du problème du Moyen-Orient et ne doit être ni ignorée ni marginalisée. Ce n'est qu'en parvenant à une solution globale, juste et durable à la question palestinienne que l'on pourra briser le cercle vicieux des conflits récurrents au Moyen-Orient et voir véritablement poindre l'aube de la paix », a déclaré ce responsable lors d'un débat public du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation au Moyen-Orient.

Constatant que plus de deux millions de personnes demeurent exposées aux menaces de mort et de déplacement plus de neuf mois après l'annonce du cessez-le-feu à Ghaza, le diplomate chinois a exhorté l'entité sioniste ainsi que les parties concernées à appliquer pleinement les accords de cessez-le-feu afin d'instaurer un climat de paix et de sécurité dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus de deux ans d'agressions sionistes.

Il a également appelé l'entité sioniste à lever le blocus humanitaire imposé à Ghaza et à la Cisjordanie, indiquant que l'entité sioniste « doit s'acquitter de ses obligations au titre du droit international humanitaire, lever les restrictions à l'entrée de l'aide humanitaire à Ghaza et veiller à ce que les agences humanitaires, notamment l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Pa-



lestine dans le Proche-Orient (UNRWA), puissent mener à bien leurs opérations de secours ».

M. Sun Lei a également déploré que « les violences commises par les colons en Cisjordanie ont fait de nombreuses victimes parmi les civils et entraîné la destruction massive d'habitations, tandis que la puissance occupante continue d'accélérer l'expansion des colonies et d'empiéter sur le territoire palestinien ». Dans ce contexte, la Chine a exhorté l'entité sioniste à « cesser immédiatement toutes les activités de colonisation, à prendre des mesures concrètes pour endiguer la violence et à veiller à ce

que les auteurs de toutes les attaques soient sérieusement tenus pour responsables ».

Le diplomate chinois a, enfin, appelé la communauté internationale à « rester fermement attachée à la solution à deux États, à redoubler d'efforts et à prendre des mesures irréversibles », mettant en garde contre les conséquences de « toute tentative visant à modifier le territoire ou la composition démographique de la Palestine, qui porterait gravement atteinte aux fondements de la solution à deux États et doit être rejetée avec fermeté », a-t-il encore déclaré.

M.A

SOUDAN
PLUS DE 20.000 PERSONNES FUIENT LES VIOLENCES AU DARFOUR

L'insécurité croissante et les violences intercommunautaires dans la région du Darfour au Soudan ont forcé plus de 20.000 personnes à fuir leurs foyers ces dernières semaines, ont averti les Nations Unies, tandis que de graves pénuries de financement menacent la réponse humanitaire. Le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq, a déclaré aux journalistes lors d'un point de presse, mardi, que les populations nouvellement déplacées au Darfour ont un besoin urgent d'aide à la survie de base, alors que les conditions de sécurité dans la région continuent de se dégrader. En effet, la crise sécuritaire au Darfour est alimentée par de multiples conflits qui s'aggravent. Cette nouvelle vague de déplacements de population survient alors que les orga-

nisations humanitaires sont confrontées à une grave pénurie de fonds.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a révélé que l'appel humanitaire de 2,9 milliards de dollars lancé par le Soudan pour cette année n'a été financé qu'à hauteur de 40 %, avec seulement 1,1 milliard de dollars reçus à ce jour. L'ONU a de nouveau appelé à la protection des civils et à permettre un accès immédiat et sans entrave aux opérations humanitaires afin d'atteindre les personnes piégées et privées d'aide. "Nous appelons une fois de plus toutes les parties à protéger les civils et à faciliter un accès humanitaire rapide, sûr, sans entrave et durable", a déclaré Farhan Haq.

R.I

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS
QUAND DES DEMANDEURS D'EMPLOIS DEVIENNENT ESCLAVES... NUMÉRIQUES

L'OIM a lancé, mardi, une alerte contre les réseaux criminels mondialisés qui exploitent des victimes à travers de fausses offres d'emploi avant de les transformer en cyber-criminels forcés.

Selon la directrice de l'OIM, Amy Pope, plus de 80 nationalités figurent parmi les victimes exploitées dans les réseaux de fraudes numériques. Attirées par la promesse d'un emploi à l'étranger, elles se retrouvent ensuite séquestrées et contraintes de participer à des escroqueries en ligne.

Mme Amy Pope a, lors d'une conférence de presse de l'ONU à Genève, décrit ces structures criminelles comme « l'une des formes de traite des êtres humains connaissant la croissance la plus rapide au monde ».

Ajoutant que « nous constatons que des victimes originaires de plus de 80 pays différents sont acheminées vers les centres d'escroquerie, qui opèrent principalement en Asie ».

Selon Amy Pope, les recruteurs ciblent les personnes parlant bien anglais, disposant de compétences technologiques ou d'un niveau d'éducation élevé, à travers des publications sur les réseaux sociaux et des offres d'emploi qui paraissent ordinaires.

Les victimes découvrent la réalité une fois arrivées dans les centres d'escroquerie, où elles sont enfermées dans des complexes, privées de leurs passeports et de leurs téléphones, placées sous surveillance constante et souvent exposées à des violences physiques ou psychologiques.

Nombre d'entre elles sont battues ou menacées et contraintes, par la violence et la servitude pour dettes, à gérer des escroqueries ciblant des personnes dans le monde entier. « Elles subissent souvent des violences physiques ou psychologiques. Elles sont souvent incapables de partir », a indiqué Amy Pope. Elle a ajouté que « les signaux

d'alarme sont là pour quiconque prend la peine de les repérer. Ce qui se présente souvent comme une offre d'emploi idéale est tout simplement trop beau pour être vrai ».

Mme Amy Pope a aussi indiqué que ces activités criminelles sont « très organisées et de plus en plus mondialisées ». Les victimes sont souvent ciblées dans des pays où les opportunités d'emploi sont limitées, notamment parmi les personnes possédant des compétences linguistiques ou technologiques recherchées.

L'un des signaux d'alarme identifiés par l'OIM est le voyage avec un visa de tourisme plutôt qu'un permis de travail, une question que chaque candidat devrait se poser avant son départ. L'OIM insiste sur le fait que les personnes contraintes de se livrer à des escroqueries depuis ces complexes sont des victimes de la traite, et non des criminels, et qu'elles doivent être protégées plutôt que poursuivies en justice. « Nous constatons que de nombreux survivants de la traite sont considérés comme des criminels, alors qu'en réalité, ils sont les victimes de ce crime », a souligné Mme Pope.

Bien que les centres d'escroquerie soient basés en Asie, les trafiquants recrutent à l'échelle mondiale via les réseaux sociaux.

Entre 2022 et 2025, l'OIM a porté assistance à plus de 3.500 victimes de criminalité forcée en Asie du Sud-Est, originaires de 39 pays, principalement d'Indonésie, d'Inde, du Sri Lanka, d'Éthiopie, du Kenya et du Bangladesh.

Selon les nouvelles estimations de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), les escroqueries en ligne ont provoqué, à elles seules, entre 88,3 et 114,1 milliards de dollars de pertes en 2025 en Asie de l'Est, en Asie du Sud-Est, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ces revenus alimentent en grande partie les réseaux du crime organisé.

M.A

CISJORDANIE OCCUPÉE
LA VIOLENCE DES COLONS SIONISTES ATTEINT DES "NIVEAUX SANS PRÉCÉDENT"

La violence des colons sionistes et l'annexion territoriale "atteignent des niveaux sans précédent", deux ans après que la Cour internationale de justice a déclaré illégale l'occupation de la Cisjordanie par l'entité sioniste, a affirmé mercredi la porte-parole du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies.

"Alors que les attaques perpétrées par des colons, ainsi que la création de colonies et d'avant-postes, atteignent des niveaux sans précédent, les Etats tiers doivent agir de toute urgence et de concert pour mettre un terme aux meurtres et aux expulsions dont continue d'être victime le peuple palestinien, et pour mettre fin à l'occupation" sioniste, a déclaré Ravina Shamdasani, dans un communiqué.

Elle a indiqué que depuis jeudi dernier, huit Palestiniens, dont un garçon, avaient été tués en Cisjordanie, occupée par l'entité sioniste depuis 1967.

Vendredi dernier, quatre Palestiniens sont tombés en martyrs dans des affrontements qui ont éclaté suite à des attaques de colons dans le village de Tell.

"Les colons et les forces (sionistes), agissant souvent de concert. Ils ont attaqué des communautés locales, agressé des familles, détruit et confisqué des biens, et incendié des mosquées", a ajouté Mme Shamdasani,

précisant que "les restrictions à la liberté de mouvement se sont encore durcies, empêchant les Palestiniens d'accéder aux services essentiels".

Dans un "avis consultatif" de grande portée, mais non contraignant, rendu en juillet 2024, la Cour internationale de justice, plus haute juridiction de l'ONU, avait déclaré que l'occupation par l'entité sioniste, depuis des décennies, des territoires palestiniens était "illégal".

La violence a explosé en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023, avec des actions quotidiennes menées par des colons et des raids réguliers sur des villages palestiniens.

Ramiz Alakbarov, coordinateur spécial adjoint des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, a estimé mardi devant le Conseil de sécurité de l'ONU que la situation en Cisjordanie occupée "se détériorait rapidement".

Depuis le début de l'agression sioniste génocidaire contre Ghaza, au moins 1.097 Palestiniens sont tombés en martyrs.

Environ trois millions de Palestiniens vivent en Cisjordanie occupée aux côtés de plus de 500.000 colons installés illégalement.

RI

CYBERSÉCURITÉ

MICROSOFT DÉVOILE SA BOTTE SECRÈTE POUR CONTRER LES CYBERATTAQUES

Microsoft lance Project Perception, une nouvelle plateforme de cybersécurité appuyée par son modèle MAI-Cyber-1-Flash. Conçu pour détecter et corriger les failles les plus complexes, il promet des performances supérieures à la concurrence, tout en réduisant les coûts de moitié.

Par Yakout Abina

Le géant américain a annoncé le lancement de MAI-Cyber-1-Flash, son premier modèle d'intelligence artificielle entièrement conçu pour la cybersécurité. Déployé au sein de Project Perception, la nouvelle plateforme de défense du groupe, l'outil est destiné à détecter les failles les plus complexes dans le code et à renforcer la protection contre les attaques automatisées.

Associé au modèle généraliste GPT-5.4 d'OpenAI, partenaire de Microsoft, MAI-Cyber-1-Flash dérive de MAI-Thinking-1, un modèle de raisonnement développé en interne. Selon l'entreprise, il surpasse les solutions concurrentes telles que Mythos 5 d'Anthropic, Gemini 3.5 Flash Cyber de Google ou encore GPT-5.5 Cyber d'OpenAI.

Outre ses performances, Microsoft met en avant un avantage économique, son IA serait 50 % moins coûteuse que les alternatives disponibles. Elle s'appuie sur un système regroupant plus de



100 agents spécialisés dans la recherche et la correction de vulnérabilités logicielles.

Cette offensive s'inscrit dans un contexte marqué par la multiplication des outils d'IA dédiés à la recherche de vulnérabilités, depuis la sortie de Claude Mythos par Anthropic. « La physique de la cybersécurité est en train de changer », souligne Microsoft, qui entend s'imposer comme un acteur central.

MAI-Cyber-1-Flash ne constitue pas seulement un nouveau modèle d'intelligence artificielle dédié à la détection de failles, il s'inscrit dans une refonte plus large de l'ar-

chitecture de sécurité de Microsoft. Baptisé Project Perception, ce « nouveau Cyber Stack » vise à répondre à l'adoption massive de l'IA par les cybercriminels, qui exploitent désormais ces technologies pour générer des méthodes d'attaque plus rapides et moins coûteuses que par le passé.

Pour y répondre, le système repose sur trois catégories d'agents IA complémentaires. La première, dite « équipe rouge », simule les actions des attaquants en identifiant les chemins de compromission possibles. Elle est épaulée par une « équipe bleue », chargée d'analyser le contexte et d'évaluer

les risques réels associés à chaque tactique. Enfin, une « équipe verte » intervient pour corriger automatiquement les failles détectées. Ces agents IA fonctionnent en synergie et s'améliorent en continu, à mesure qu'ils découvrent et neutralisent de nouvelles vulnérabilités.

« Aucun modèle n'est optimal pour tous les scénarios de sécurité. Une cyberdéfense efficace exige d'appliquer le bon modèle au bon problème, au bon moment », insiste Microsoft.

Dans le même mouvement, Microsoft a annoncé son adhésion à l'Open Secure AI Alliance. Cette coalition, qui rassemble Nvidia, la Linux Foundation et une trentaine d'autres organisations, ambitionne de développer et partager des outils open source pour repérer et corriger les failles dans les systèmes d'intelligence artificielle. Contrairement à OpenAI, Microsoft adopte une stratégie hybride, combinant technologies propriétaires et soutien actif à l'open source.

Avec Project Perception et MAI-Cyber-1-Flash, l'éditeur entend ainsi redéfinir les standards de la cybersécurité à l'ère de l'intelligence artificielle. Une manière de répondre à l'urgence d'un secteur où les attaquants, eux aussi, ont désormais recours aux modèles génératifs pour déjouer les défenses traditionnelles.

Y.A

GUERRE DES IA

LE DOUBLE JEU D'OPENAI ET ANTHROPIC CONTRE L'IA GRATUITE FAIT SCANDALE

En public, tout le monde adore l'open source. En coulisses, les deux stars de l'IA plaideraient à Washington pour la brider. La révélation a mis la Silicon Valley en ébullition, et forcé Anthropic à sortir du bois.

L'open source occupe une place à part dans le monde de l'intelligence artificielle : les modèles à poids ouverts, téléchargeables et modifiables par n'importe qui, servent de contrepoids aux services fermés vendus sur abonnement. Une enquête publiée ce week-end outre-Atlantique vient troubler ce tableau.

OpenAI et Anthropic, leurs dirigeants et leurs investisseurs mèneraient depuis des mois une campagne discrète auprès de responsables fédéraux américains pour restreindre ces modèles accessibles, pendant que Sam Altman continue d'en vanter publiquement les mérites.

Que reproche-t-on exactement aux modèles ouverts ?

L'argumentaire déployé en privé reposerait sur la sécurité nationale et la propriété intellectuelle. Des jeunes pousses chinoises comme Z.ai ou Moonshot AI aspireraient les données des grands systèmes américains par « distillation », une technique qui consiste à faire ingurgiter à un modèle les réponses d'un autre (l'élève copie sur le voisin, puis distribue ses fiches gratuitement). Le secrétaire au Trésor Scott Bessent aurait résumé l'affaire d'une formule : l'open source ne vaut pas permis de chasse sur la propriété intellectuelle américaine.

Pour appuyer le volet sécurité, OpenAI a médiatisé un test interne au cours duquel des modèles expérimentaux ont échappé à leur environnement de confinement et compromis des serveurs de Hugging Face. La démonstration s'est retournée contre son auteur. Clément Delangue, le patron français de la plateforme, a défendu ses serveurs à l'aide d'un modèle ouvert chinois, avant d'organiser une manifestation de soutien à l'open source à

San Francisco.

Dans la foulée, Jensen Huang, Satya Nadella, Mark Zuckerberg, Sundar Pichai et Elon Musk ont signé ou soutenu une lettre ouverte favorable aux poids ouverts. Ils ont été rejoints par plus de 200 start-up qui ont écrit à l'administration pour plaider leur cause. Ça fait beaucoup de monde face à deux laboratoires.

Anthropic monte au créneau, mais ne lâche rien sur le fond

Accusée de vouloir tuer la concurrence gratuite, Anthropic a répliqué hier par un billet signé de son patron Dario Amodei. Le texte martèle que « Anthropic n'a jamais plaidé pour une interdiction des modèles à poids ouverts », et qualifie même de bien public les modèles ouverts sans capacités dangereuses.

Le dirigeant confirme réclamer un durcissement des contrôles sur l'exportation de puces vers la Chine et une répression de la distillation à échelle industrielle. Il défend aussi des tests de sécurité obligatoires pour tous les modèles suffisamment capables, ouverts comme fermés. Refuser l'interdiction n'empêche pas de vouloir poser des barrières, et c'est précisément ce que les signataires de la lettre ouverte redoutent.

Vu d'Europe, la bataille n'a rien d'un match à distance. Le règlement européen sur l'IA a fait le choix inverse en accordant aux modèles publiés sous licence libre un régime allégé, dont profitent les modèles de base du français Mistral AI. Les poids ouverts sont aussi devenus un argument de souveraineté très concret depuis qu'un embargo américain a suspendu, au printemps, l'accès de clients étrangers à certains modèles fermés (un modèle téléchargé, lui, ne se coupe pas à distance). Si Washington verrouille, les entreprises européennes sauront vers qui se tourner.

R.S.H.T

VIDÉO SUR PC

AVEC 10 ANS DE RETARD, GOOGLE CHROME PREND ENFIN EN CHARGE LA 4K SUR NETFLIX

Le navigateur Web de Google permet dorénavant de visionner du contenu en 4K sur Netflix. Vous n'aurez plus besoin d'utiliser Microsoft Edge, seul navigateur Web compatible jusqu'à présent, lorsque vous regarderez du contenu Netflix sur votre PC.

Google Chrome rattrape enfin son retard. Le navigateur Web de Google permet enfin de visionner du contenu en 4K sur Netflix. Jusqu'à présent, un seul navigateur Web sur Windows permettait de visionner le contenu en 4K disponible sur Netflix, celui de Microsoft.

Chrome a dix ans de retard sur Microsoft Edge

Si Google ne s'est pas vanté de la prise en charge des contenus 4K de Netflix avec Chrome, c'est sans doute parce que son navigateur accuse dix ans de retard sur Microsoft Edge. Depuis 2016, le navigateur Web de Microsoft était en effet le seul à proposer une prise en charge des contenus UHD de Netflix sur Windows.

Cette prise en charge de la 4K par Chrome, a été officialisée directement par Netflix qui a mis à jour ses pages de support dédiées. Sur X / Twitter, un utilisateur a également remarqué ce changement.

Pour profiter de Netflix en 4K, quelques prérequis restent nécessaires. Vous devrez évidemment disposer d'une offre Netflix incluant le streaming en Ultra HD. Mais vous aurez également besoin, en plus d'une solide connexion à Internet, d'utiliser un PC fonctionnant au moins sous Windows 11 avec les dernières mises à jour installées. Par ailleurs, votre PC devra embarquer une carte graphique prenant en charge le visionnage de contenus en 4K.

Sur sa page de support, Netflix explique qu'il faut au moins un GPU Nvidia GeForce 1050 ou plus récent, AMD Radeon RX 400 Series ou plus récent, un processeur Intel Core de 7e génération ou plus récent ou un processeur AMD Ryzen, tout en veillant à installer les pilotes graphiques les plus récents.

Enfin, vous devrez bien sûr posséder un écran compatible avec la 4K 60 Hz, ou une TV ou un écran externe 4K 60 Hz doté d'une connexion compatible HDCP 2.2.

Attention toutefois, la prise en charge de la 4K par Google Chrome n'est disponible que pour Windows. Les utilisateurs sous macOS devront continuer d'utiliser Safari en version 14 ou ultérieure pour espérer profiter des contenus Ultra HD sur la plate-forme de streaming.

R.S.H.T

LES HÉPATITES VIRALES, DES MENACES MAJEURES EN AFRIQUE

EN CENTRAFRIQUE, UNE PERSONNE SUR HUIT EN EST ATTEINTE

La République centrafricaine a profité de la Journée mondiale contre l'hépatite pour tirer la sonnette d'alarme. Selon le ministère de la Santé, près de 12,82 % de la population est touchée par une hépatite virale. Ce chiffre rappelle que cette maladie demeure un défi majeur de santé publique, notamment en Afrique, où le dépistage et la prévention restent prioritaires.

Par Chaïmaa Sadou

L'information a été communiquée par Larissa M'Bia Somsé, responsable du service de lutte contre les IST, le VIH et les hépatites. Selon elle, cette prévalence est préoccupante, car ces infections peuvent évoluer vers des maladies graves du foie, comme la cirrhose ou le cancer.

Les autorités sanitaires rappellent que des moyens efficaces existent. Des vaccins protègent contre l'hépatite B, tandis que l'hépatite C peut être guérie grâce à des traitements antiviraux performants. Malgré ces progrès, de nombreuses personnes ignorent qu'elles sont infectées ou n'ont pas accès aux soins en raison du manque d'information, de la stigmatisation ou des insuffisances des systèmes de santé.

Mais que sont exactement les hépatites virales ? Ce sont des maladies provoquées par différents virus qui s'attaquent au foie, un organe indispensable. Le foie intervient dans la digestion, élimine les substances toxiques et stocke les réserves énergétiques. Endommagé par une hépatite, il se dégrade lentement, parfois sans symptômes apparents.

C'est l'un des principaux dangers



de ces infections. Dans de nombreux cas, les personnes infectées ne ressentent aucun signe pendant longtemps. Lorsque les symptômes apparaissent, ils se traduisent par une fatigue persistante, une perte d'appétit, des nausées, des douleurs abdominales, de la fièvre, des urines foncées ou un jaunissement de la peau et des yeux, appelé jaunisse. Sans dépistage ni traitement, certaines hépatites chroniques peuvent évoluer vers une cirrhose ou un cancer du foie.

La prévention et le dépistage au cœur de la lutte

Les différents virus ne se transmettent pas tous de la même manière. Les hépatites A et E sont liées à la consommation d'eau ou d'aliments contaminés, favorisée par de mauvaises conditions d'hygiène. Les hépatites B, C et D se propagent par le sang ou certains liquides biologiques, lors de rapports sexuels non protégés, par l'utilisation de matériel médical ou de seringues non stérili-

sés, ou par la transmission de la mère à l'enfant à la naissance.

Selon l'OMS, les hépatites B et C touchent plusieurs centaines de millions de personnes. L'Afrique subsaharienne et certaines régions d'Asie figurent parmi les zones les plus touchées, où le taux d'infection reste élevé en raison d'un accès limité à la vaccination, au dépistage et aux traitements. Aucun continent n'est épargné, ce qui fait de ces maladies un enjeu mondial. Les experts soulignent que la mondialisation, les migrations et les inégalités sanitaires favorisent la diffusion des virus, rendant la coopération internationale indispensable. Face à cette situation, les pays sont appelés à renforcer leurs systèmes de santé, à améliorer le dépistage et à faciliter l'accès aux traitements afin de freiner la propagation des hépatites.

La prévention demeure la meilleure arme. Elle repose sur la vaccination contre l'hépatite B, recommandée dès la naissance, ainsi que sur le respect des règles d'hy-

giène, l'accès à une eau potable, la sécurisation des transfusions et du matériel médical, l'utilisation de seringues stériles et la protection lors des rapports sexuels. Le dépistage régulier permet de détecter précocement les infections et d'éviter leur propagation. Les campagnes de sensibilisation menées par les ONG et les institutions locales jouent également un rôle crucial pour informer les populations les plus vulnérables. Dans plusieurs pays, des programmes communautaires ont montré qu'une meilleure information réduit la peur et encourage le dépistage volontaire, ce qui constitue une avancée significative. Les spécialistes insistent sur l'importance d'une alimentation équilibrée pour préserver le foie et renforcer les défenses de l'organisme. Chez les écoliers, une alimentation saine, riche en fruits, légumes, céréales et protéines, favorise la croissance, la concentration et l'assimilation des cours. À l'inverse, une mauvaise alimentation peut fragiliser l'organisme et réduire les capacités d'apprentissage. Investir dans la nutrition scolaire, c'est investir dans la santé et l'avenir des générations.

L'OMS vise à éliminer les hépatites virales d'ici 2030. Cet objectif passe par un renforcement de la vaccination, un meilleur accès au dépistage, des traitements accessibles à tous et une sensibilisation accrue. Les chiffres centrafricains rappellent que la lutte contre les hépatites exige l'engagement des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des citoyens.

Souvent silencieuses, les hépatites peuvent avoir des conséquences dramatiques si elles ne sont ni dépistées ni traitées. Pourtant, grâce à la vaccination, au dépistage précoce, à une hygiène de vie saine et à une information accessible, leur impact peut être considérablement réduit. La prévention reste la clé pour atteindre l'objectif fixé par l'OMS : faire disparaître les hépatites comme menace mondiale pour la santé publique.

C.S

FAUNE SAUVAGE

LE KENYA ENQUÊTE SUR LA MORT INEXPLIQUÉE DE 15 ÉLÉPHANTS

Par Hamida Indja

Les autorités kényanes ont ouvert une enquête après la mort de 15 éléphants en l'espace d'un mois dans le parc national d'Amboseli, au sud du pays. Des analyses sont en cours afin de déterminer les causes de ces décès, alors que les premiers résultats évoquent la présence possible d'une substance toxique.

Les autorités kényanes ont annoncé l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes de la mort de 15 éléphants dans le parc national d'Amboseli, situé dans le sud du pays, à la frontière avec la Tanzanie. Selon le Service kényan de protection de la faune sauvage, les 15 éléphants sont morts entre le 24 juin et le 24 juillet 2026 dans ce parc national.

Le KWS a indiqué que dix de ces éléphants présentaient les mêmes symptômes avant leur mort. Ils souffraient d'une paralysie partielle qui les empêchait de rester debout, avant de mourir un ou deux jours plus tard.

Pour les cinq autres éléphants, les spécialistes n'ont pas pu déterminer la cause du décès, leurs carcasses étant très décomposées ou ayant été endommagées par des animaux

charognards. Les autorités ont également précisé que les animaux touchés étaient principalement des femelles adultes accompagnées de leurs petits. Un seul mâle adulte figure parmi les éléphants morts.

Après le premier décès, des vétérinaires se sont rapidement rendus sur place afin de pratiquer des autopsies et de prélever plusieurs échantillons destinés à des analyses en laboratoire.

D'après les premiers résultats, les experts ont détecté la présence possible d'une substance toxique. Toutefois, cette substance n'a pas encore été identifiée et son origine reste inconnue.

Selon la même source, les recherches se poursuivent afin de déterminer si tous les éléphants ont été exposés à une même source de contamination ou si d'autres causes ont provoqué leur mort.

Le parc national d'Amboseli est l'une des principales aires protégées du Kenya. Il est connu dans le monde entier pour ses nombreux troupeaux d'éléphants, mais aussi pour ses paysages de savane, avec le mont Kilimandjaro, le plus haut sommet d'Afrique, visible du côté tanzanien de la frontière.

H.I

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

LE PORTUGAL INTERPELLE 155 PYROMANES

Les autorités portugaises ont arrêté 155 personnes depuis le début de l'année pour des infractions liées aux incendies de forêt. La Garde nationale républicaine a enregistré plusieurs milliers d'infractions, tandis que le pays continue de faire face à d'importants incendies, notamment dans le district de Guarda. Les autorités portugaises ont annoncé l'arrestation de 155 personnes pour des infractions liées aux incendies de forêt depuis le début de l'année 2026, selon des informations diffusées mardi par les médias locaux, citant la Garde nationale républicaine.

Selon la GNR, ces arrestations ont eu lieu entre le 1er janvier et le 27 juillet, dans le cadre d'opérations de surveillance, de contrôle et d'enquête visant à prévenir et à combattre les incendies dans les zones rurales ainsi qu'à limiter leur propagation. Les forces de l'ordre ont enregistré 5 301 infractions liées aux incendies de forêt depuis le début de l'année. Elles ont également recensé 88 infractions liées à la pollution, ainsi que 11 autres portant atteinte au patrimoine naturel. À l'occasion de la Journée mondiale de la protection de la nature, la GNR a publié un communiqué présentant le travail de son service spécialisé dans la protection de la nature et de l'environnement. Celui-ci est chargé de surveiller, d'enquêter et de constater les infractions aux lois relatives à l'environnement et au patrimoine naturel. Le Portugal continue de faire face à plusieurs incendies de forêt de grande ampleur. Dans le district de Guarda, situé dans le centre du pays, un incendie qui ravage la zone comprise entre les villages de Rochoso et de Cerdeira restait toujours hors de contrôle mardi matin. Près de 300 pompiers sont mobilisés pour maîtriser les flammes. Les autorités ont indiqué que trois foyers d'incendie demeuraient encore actifs dans des zones difficiles d'accès, compliquant considérablement les opérations.

Les conditions météorologiques, marquées par des températures élevées et des vents forts, constituent un obstacle pour les équipes de secours. Cinq pompiers ont été légèrement blessés au cours des opérations de lutte contre les incendies, ont précisé les autorités.

H.I

CONFLITS ARMÉS

LES ENFANTS, GRANDES VICTIMES DE LA FOLIE DES ADULTES

Durant les périodes d'instabilité et de conflit, les enfants constituent la catégorie la plus vulnérable, leurs vies et leur avenir étant gravement menacés. Cette fois, nous parlons plus particulièrement des enfants du Soudan, où les derniers chiffres du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) montrent que plus de 23 enfants ont été tués et 25 autres blessés dans le Nord-Kordofan, à l'ouest du pays. Ces drames résultent de l'intensification des combats autour de la ville d'El-Obeid au cours des deux derniers mois.

Par Ikram Haou

Selon un communiqué de l'UNICEF, au moins quatre enfants ont récemment été tués dans la région de Barbour, au sud d'El-Obeid, portant à au moins huit le nombre d'enfants tués ou blessés au cours du mois en cours. L'organisation a également souligné que plus de 330 enfants ont été tués ou blessés durant les six premiers mois de l'année.

Il convient de noter que les trois États de la région du Kordofan (Nord, Ouest et Sud) sont devenus le théâtre de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) depuis le 25 octobre dernier. Cette situation a provoqué le déplacement massif des populations et la destruction des infrastructures civiles, mettant gravement en danger la vie, la sécurité et l'avenir des enfants.

Ce que l'on peut dire, c'est que le conflit armé opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide, qui a débuté en avril 2023, a plongé le pays dans une profonde crise humanitaire. Il a déjà fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement d'environ 13 millions de personnes.

Meurtres et les mutilations

Selon les données et statistiques officielles publiées par les Nations unies (ONU), les meurtres et les mutilations demeurent les violations les



plus fréquentes commises contre les enfants. En 2025, 6.266 enfants ont été tués et 7.958 autres mutilés. Le rapport fait état d'une hausse alarmante de 34 % des décès et de 10 % des mutilations par rapport à l'année précédente. Les niveaux de violations les plus élevés ont été enregistrés dans le Territoire palestinien occupé, où l'UNICEF indique que plus de 16.000 enfants palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza depuis le début du conflit, en octobre 2023. Les plus jeunes représentent plus d'un tiers des victimes civiles et vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Viennent ensuite la République démocratique du Congo avec 4.114 enfants tués, le Nigeria avec 2.560, le Myanmar avec 2.203 et la Somalie avec 2.195, a souligné l'ONU, qui indique également que l'année 2025 a battu un triste record par le nombre d'enfants touchés. Par ailleurs, environ 4,9 millions d'enfants de moins de cinq ans sont décédés dans le monde, dont 2,3 millions de nouveau-nés, principalement de causes évitables telles que la malnutrition, les infections et les complications néonatales. En outre, 2,1 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes âgés de 5 à 24 ans sont décédés en 2024, selon les estimations conjointes de l'UNI-

CEF et de l'OMS. Les enfants vivant dans des contextes fragiles ou touchés par les conflits présentent près de trois fois plus de risques de mourir avant leur cinquième anniversaire que ceux vivant ailleurs. L'Afrique subsaharienne représentait 58 % de l'ensemble des décès d'enfants de moins de cinq ans en 2024, tandis que l'Asie du Sud en représentait 25 % supplémentaires. Il faut également rappeler que, depuis 2023, le conflit au Soudan a provoqué le déplacement forcé d'environ 13 millions de personnes, constituant la plus grave crise de déplacement au monde. Il convient de souligner que les guerres et les conflits ne tuent pas seulement les enfants de manière directe, mais également de façon indirecte. En détruisant systématiquement l'écosystème indispensable à leur survie, ils anéantissent les infrastructures de santé à travers les bombardements visant les hôpitaux, les cliniques et les entrepôts de médicaments. Cette situation interrompt les campagnes de vaccination et favorise la réapparition de maladies mortelles telles que la rougeole et la poliomyélite. À cela s'ajoutent l'effondrement des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, qui entraîne la propagation de maladies diarrhéiques comme le choléra.

Les conflits perturbent également l'agriculture et les routes commerciales, aggravant la malnutrition aiguë, qui affaiblit le système immunitaire des nourrissons et les rend incapables de survivre à des infections pourtant bénignes. À ces facteurs s'ajoute enfin le déplacement forcé des populations, déjà évoqué, qui expose davantage les enfants à la faim, aux maladies et à l'absence de soins. En conclusion, on peut affirmer que des dizaines de milliers d'enfants sont tués ou blessés chaque année dans le monde en raison des conflits armés, des crises humanitaires et des violences.

Au Soudan en particulier, comme le rappelle l'UNICEF, les enfants sont les premières victimes d'un conflit qui dure depuis plus de trois ans. L'organisation appelle toutes les parties à protéger les civils, notamment les enfants, et à respecter leurs obligations au regard du droit international humanitaire. Toutes les précautions doivent être prises pour épargner aux enfants les effets des hostilités et préserver les infrastructures ainsi que les services essentiels dont ils dépendent, notamment les écoles, les établissements de santé et les réseaux d'approvisionnement en eau.

I.H

POUR L'HISTOIRE

COMMÉMORATION DU 67^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT AU CHAMP D'HONNEUR DU COLONEL "SI TAYEB DJOUGHLALI"

Les autorités locales de la wilaya de Médéa et la famille révolutionnaire ont commémoré le 67^e anniversaire de la mort au champ d'honneur du colonel Bougasmi Tayeb, dit "Si Tayeb Djoughlali", commandant de la Wilaya VI historique.

Présidée par le wali Djillali Doumi, en présence de membres de la famille révolutionnaire locale et nationale et de représentants d'organismes officiels et de la société civile, la cérémonie a débuté au carré des martyrs du pôle urbain de Médéa par la levée des couleurs, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la récitation de la Fatiha.

A cette occasion, les participants ont évoqué le parcours militant exceptionnel du chahid Si Tayeb Djoughlali, considéré comme un "modèle de bravoure, de loyauté et de

dévouement envers la patrie".

Les organisateurs ont estimé que "perpétuer la mémoire des figures de la Révolution constitue un devoir national, essentiel pour ancrer la conscience historique et le sentiment d'appartenance chez les jeunes générations". Cette initiative s'inscrit dans les efforts de préservation de la mémoire nationale, reflétant la fidélité de l'Algérie envers les sacrifices de ses martyrs et son attachement permanent aux principes de la Guerre de libération. Né en 1916 au village d'Ouled Torki, dans la commune d'El Omaria, wilaya de Médéa, le chahid a grandi dans une famille conservatrice, ce qui lui a permis de mémoriser le Saint Coran et d'étudier la langue arabe ainsi que les sciences religieuses.

Il commence son militantisme politique en

1937 au sein du Parti du peuple algérien (PPA), où il est chargé de l'organisation à El Omaria, Berrouaghia et Médéa.

Après le Congrès de la Soummam, il gravit les échelons au sein du commandement de la Wilaya IV historique, devenant le premier chef de la Zone 2, avant d'être chargé de l'acheminement d'armes depuis la Tunisie en 1958.

En 1959, il est nommé membre du conseil de commandement de la Wilaya VI. Après la mort au champ d'honneur de Si El Haouès, il lui succéda à la tête de la Wilaya VI en mars 1959. Il tomba au champ d'honneur le 29 juillet 1959 à Dar Chioukh (wilaya de Djelfa) aux côtés de plusieurs de ses compagnons d'armes.

R.S

ACTUALITÉS SPORTIVES

ATHLÉTISME / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE "OPEN"

LES ATHLÈTES D'ÉLITE
AU RENDEZ-VOUS

L'élite de l'athlétisme algérien, notamment : Skandar Djamil Athmani (100m), Souad Aït Salem (5000m) et Zahra Tatar (Mar-teau), ont répondu présent lors du Championnat National "Open" actuellement en cours au SATO du Stade du 5-Juillet (Alger), en remportant les épreuves de leurs spécialités respectives.

Athmani a remporté le 100m de-vant Ahmed Rached Rehab (2e) et Idris Laredj (3e), alors que Souad Aït Salem s'était brillam-ment imposée devant Hayat Anfel Azaidj (2e) et Louna Abouahi (3e).

De son côté, Zahra Tatar a concouru dans la précipitation, car elle devait prendre l'avion le soir même pour aller effectuer un stage de préparation à l'étranger, en prévision des importantes échéances internatio-nales à venir, dont les Jeux méditer-ranéens de Tarente, en Italie.

L'athlète du CR Belouizdad s'était donc contentée de quatre essais seu-lement, mais ils ont suffi à lui offrir la première place au concours du lancer du marteau, devant sa coéquipière au Chabab, Zouina Bouzebra (2e), et Fa-tima Zahra Ben Hellal (3e).

Même les stars montantes chez les jeunes talents ont brillé lors de cette première journée de compéti-tion, notamment Salsabil Bounemer, âgé de seulement 16 ans, et qui a remporté le 100 mètres/plat face à des seniors.

Elle a réalisé un chrono de 11.68" (avec un vent favorable de +4), de-vançant ainsi Manel Ben Kaci (2e) et Hadjer Bouchelit, ayant complété le podium de ce 100 mètres/plat féminin, en prenant la troisième place. De son côté, Seif-Eddine Boukertaba a rem-porté le 10.000 mètres, devant Saïd Ameri (2e) et Youcef Addouche (3e),



au moment où Hocine Tarek a rem-porté le concours du saut en longueur, devant Ayoub Ben Naâdja (2e) et Manil Belkheir (3e).

Dédiée à la mémoire de Feu Tayeb Meghazi Chaâ, la compétition se poursuivra jusqu'au vendredi 31 juillet courant, avec le déroulement

des autres épreuves inscrites à son programme.

RI

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS/OLYMPIQUE AKBOU
NADIR HEDROUG NOMMÉ AU POSTE DE
PRÉPARATEUR PHYSIQUE

L'Olympique Akbou a an-noncé la nomination du Dr. Nadir Hedroug au poste de prépara-teur physique de l'équipe pre-mière, dans le cadre de la préparation de la saison 2026-2027, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses ré-seaux sociaux.

Agé de 32 ans, le Dr. He-droug est titulaire d'un doctorat en préparation physique sportive ainsi que d'un diplôme fédéral de préparation physique.

Son parcours est marqué par des expériences au sein de plu-sieurs clubs, notamment l'ES Sétif, le CR Belouizdad, le MB Rouissat, la JS Saoura et Al-Aïn Saudi Club, où il a développé une solide expertise dans l'opti-misation de la performance des athlètes.

Pour le meracto estival, la di-rection du club a officialisé de nombreuses recrues pour ren-forcer l'effectif, avec notamment l'arrivée des Sénégalais Sogué

et Bonaventure, du défenseur central Essahli Abdelkader Za-karia, de Boutiche Abdelkader, de Nasreddine Zaâlani, d'Ibra-him Farhi Benhalima, d'Abdelka-der Alaa Eddine Belharrane, de Tahar Fethallah, Hamza Mouali, Khadim Diaw, et Khaled Bous-seliou.

L'Olympique Akbou avait ter-miné la précédente saison à la cinquième place du classement général.

RS

CHAMPIONNAT
D'ALGÉRIE
DE FULL-CONTACT
DOMINATION DES
ATHLÈTES DE CONSTANTINE

Les athlètes de la ligue de Constantine ont brillé lors de la 35e édition du Championnat d'Algérie de full-contact, disputée dans les catégories cadets, juniors et seniors, en s'adjugeant la première place au classement général final, à l'issue des épreuves clô-turées mardi soir à la salle omnisports "Rabah Bitat" de Bouira.

Avec un total de 21 médailles, dont 10 en or, 4 en argent et 7 en bronze, la ligue de Constantine a do-miné le classement, devançant celle d'Alger, qui a ré-colté 14 médailles (7 or, 1 argent et 6 bronze). La ligue d'Oran complète le podium à la troisième place avec un bilan de 14 médailles, dont 4 en or, 6 en argent et 4 en bronze.

Selon les responsables présents à Bouira, cette com-pétition, organisée pour désigner les champions d'Al-gérie de la discipline, a également représenté une opportunité importante pour détecter de jeunes talents susceptibles d'intégrer les rangs de la sélection natio-nale, en prévision des prochaines échéances conti-nentales et internationales.

Organisée sur trois jours par la Fédération algérienne de Full-Contact, Kick-Boxing et Disciplines Assimilées (FAFKDA), en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bouira, ce ren-dez-vous sportif a réuni 624 athlètes des catégories cadets, juniors et seniors, représentant 256 clubs af-filiés à 34 ligues de wilayas à travers le pays.

RI

VOLLEY / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE
U18 (FILLES - CLASSEMENT)
L'ALGÉRIE BAT LE CAMEROUN (3-0)
ET ASSURE LA QUALIFICATION AU
MONDIAL

La sélection algérienne féminine U18 de volley-ball a assuré la qualification au Mondial 2027 de la catégorie, en s'imposant en match de classement (3e-4e places) du Championnat d'Afrique U18 2026, devant le Cameroun sur le score de 3 sets à 0 (26-24, 25-23, 25-20), mercredi à Alexandrie (Egypte).

La finale du tournoi continental, mettra aux prises l'Egypte tom-beuse de l'Algérie (3-0) à la Tunisie, qui a battu le Cameroun sur le même score.

Le Six national avait bouclé le premier de la compétition, dispu-tée en poule unique, avec un bilan de deux victoires respectivement devant le Sénégal (3-1) et le Maroc (3-0), contre trois défaites contre l'Egypte (0-3), la Tunisie (0-3) et le Cameroun (1-3).

Organisé du 20 au 30 juillet à Alexandrie sous l'égide de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), le Championnat d'Afrique U18 constitue une étape importante dans le développe-ment de la relève du volley-ball africain et un tremplin vers les sé-lections nationales A.

RI

FOOT/LIGUE 2
OMAR MANSOUR ÉLU
À LA TÊTE DU MC EL
BAYADH

La MC El Bayadh a procédé, mardi soir, à l'élection de son nou-veau bureau dirigeant du club sportif amateur (CSA), à l'occasion de l'assemblée générale électorale tenue au Centre de loisirs scientifiques de la wilaya, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 de football. Les membres de l'assemblée générale ont élu à l'unanimité Omar Mansour à la tête du CSA, dans une atmosphère marquée par " l'es-pirit de responsabilité et de consensus ", selon un communiqué publié sur la page officielle du club. Le nouveau président sera épaulé par un bureau chargé de conduire les affaires de la formation du Sud-Ouest du pays et de préparer la prochaine étape de son développe-ment. Cette élection intervient dans un contexte particulier pour le MCEB, qui évoluera en Ligue 2 lors de la saison 2026-2027 après avoir perdu sa place parmi l'élite à l'issue de l'exercice 2025-2026.

Le club met ainsi un terme à une présence de trois saisons consécutives en Ligue 1, après son accession historique.

Le nouveau bureau dirigeant aura notamment pour mission de contribuer à la stabilité du club et d'accompagner les efforts visant à retrouver rapidement la Ligue 1, tout en consolidant les bases orga-nisationnelles et sportives du Mouloudia d'El Bayadh, souligne-t-on.

RI

FOOT/DTN
LANCEMENT DU 2^e MODULE
DE LA FORMATION CAF A AU
PROFIT DES 2^e ET 3^e
GROUPE

La Direction technique nationale (DTN), à travers son département de formation, a lancé le deuxième module de la formation CAF A destiné aux candidats des 2e et 3e groupes, au titre de la saison 2026-2027, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le chef de département formation, Karim Kaced. Cette session, encadrée par un panel de formateurs, com-bine enseignements théoriques et ateliers pratiques, conformément au programme arrêté, lequel comprend notamment les thématiques suivantes : principes de jeu, préparation athlétique, systèmes de jeu, anima-tion offensive et animation défensive.

RI

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL

LA CARAVANE DES CONTEURS REPREND LA ROUTE DANS QUINZE WILAYAS

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, dans un communiqué, le coup d'envoi de la deuxième étape de la Caravane des conteurs baptisée « Il était une fois », qui se déroulera du 1er au 5 août dans quinze wilayas du nord de l'Algérie.

Par Yousra Dali

Placée sous la coordination de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), cette manifestation consacrée au conte traditionnel fera escale à Blida, Médéa, Djelfa, M'Sila, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Bouira, Jijel, Guelma, Annaba, Tipaza, Chlef, Relizane, Mostaganem ainsi qu'à Sidi Bel-Abbès.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté du ministère de rapprocher les activités culturelles des citoyens, en particulier des enfants et des jeunes, à travers une politique dédiée à la



sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et au renforcement de la place de l'art oral dans le paysage culturel national. Le communiqué rappelle que cette nouvelle étape

intervient après une première édition, organisée avec succès durant les mois d'avril et de mai dans les dix nouvelles wilayas du Sud.

À travers cette Caravane des

conteurs, le ministère entend redonner vie à l'art du conte populaire, ou « hakouati », considéré comme l'un des fondements du patrimoine oral algérien, tout en réhabilitant la légende populaire comme vecteur de transmission des valeurs, des connaissances et des traditions.

Au-delà de son intérêt patrimonial, cet héritage oral participe aussi à stimuler l'imagination et la créativité des enfants, tout en consolidant leur sentiment d'appartenance à l'identité nationale, précise encore le ministère, soulignant que cette action prolonge une série d'initiatives destinées à promouvoir le patrimoine culturel immatériel. Le programme « Il était une fois » avait notamment donné lieu à une semaine d'animations culturelles soutenues dans plusieurs établissements culturels, rappelle également le communiqué.

En outre, des séances de contes avaient été proposées à bord des tramways de sept wilayas, en partenariat avec la Société d'exploitation des tramways (Setram), une expérience largement appréciée par le public, conclut le communiqué.

Y.D

LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIERS LA SOCIÉTÉ CIVILE APPELÉE À RENFORCER SON ENGAGEMENT

Par Halim Derdar

La direction de la sûreté de wilaya de Batna a organisé, mercredi, une journée d'étude consacrée au rôle de la société civile dans la lutte contre les bandes de quartiers, sous le thème « Méthodes et perspectives ».

Accueillie à l'amphithéâtre de l'université Batna-1, cette rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya, Rachid Zouad. À cette occasion, le chef de la sûreté de wilaya, le contrôleur de police Rabah Benyazar, a affirmé que la lutte contre les bandes de quartiers relevait d'une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs de la société.

Il a précisé que cette initiative s'inscrivait dans la stratégie mise en œuvre par la Direction générale de la sûreté nationale pour renforcer la police de proximité et promouvoir une démarche participative fondée sur l'implication active de la société.

Les débats ont porté sur plusieurs thèmes, notamment les dispositifs juridiques destinés à combattre les bandes de quartiers, les dimensions

sécuritaires, préventives et répressives, ainsi que les différentes approches permettant de faire face à ce phénomène.

Réunissant des magistrats, des responsables de la sûreté, des imams, des universitaires ainsi que des représentants du mouvement associatif, cette journée a permis aux participants de souligner, d'une même voix, l'importance d'unir les efforts afin de lutter contre un phénomène considéré comme étranger aux valeurs de la société algérienne.

Les représentants de la société civile et les responsables associatifs ont salué cette démarche. Le président du bureau de wilaya de l'Organisation algérienne pour l'environnement et la citoyenneté, Samir Bouras, a déclaré à l'APS que cette rencontre avait constitué « un cadre de concertation et d'échange sur les moyens de consolider le partenariat entre les institutions de l'État et la société civile en matière de prévention des différentes formes de criminalité, tout en renforçant les valeurs citoyennes et la conscience sociale afin de préserver la jeunesse ».

H.D

2^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE TIMIMOUN UN LABORATOIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS CINÉMATOGRAPHIQUES ALGÉRIENS

Le 2e Festival international du court métrage de Timimoun, prévu en novembre prochain, a annoncé le lancement d'un laboratoire national dédié au développement de projets de courts métrages de fiction, en hommage au réalisateur et scénariste algérien Anis Djaad (1974- 2026), indiquent les organisateurs.

Baptisée "Résidence de création Anis Djaad Gourara Lab", l'initiative se veut un hommage au parcours d'Anis Djaad et à sa "vision adoptée tout au long de sa carrière, dans le développement de l'idée et du scénario, pierre angulaire de la réalisation cinématographique", expliquent les organisateurs dans un communiqué, publié mercredi. Ouvert aux réalisateurs et scénaristes algériens, résidant en Algérie ou à l'étranger, le programme couvre l'ensemble des étapes de réalisation cinématographique notamment le développement du scénario, la construction des personnages, la réalisation et la production, en plus d'une formation à la présentation de leurs projets devant les professionnels. Les porteurs de projets de court mé-

trage de fiction dont le tournage n'a pas encore débuté, peuvent soumettre leurs candidatures du 1 août au 1 septembre 2026, indiquent les organisateurs, notant que les projets de fiction, d'animation ou les œuvres "hybrides" à dominante fictionnelle -au stade de traitement cinématographique-, sont également acceptés. Prévue en trois phases, la résidence se déroule à Alger, pour le développement du projet, l'écriture et la définition de la vision cinématographique, à Tinerkouk, pour la finalisation des dossiers de scénario, techniques et de production et à Timimoun, où les projets seront présentés lors de rencontres professionnelles et d'entretiens individuels.

Une bourse "Anis Djaad" sera attribuée à l'issue de l'atelier à l'un des projets, incluant un soutien à la réécriture, à la production, au financement, ainsi qu'un accompagnement juridique, technique et stratégique, avec comme objectif d'accompagner le film jusqu'à sa projection lors de l'édition 2027 du festival.

R.C

POUR L'HISTOIRE LANCEMENT DES TRAVAUX DE PRÉSERVATION D'UN CENTRE DE TORTURE DURANT LA COLONISATION FRANÇAISE

Les travaux de réalisation d'un projet visant à préserver le centre de torture et d'interrogatoire, sinistrement connu sous le nom de "Haouch Gautier", qui témoigne des crimes du colonisateur français contre les Algériens durant la glorieuse révolution de libération, ont débuté récemment dans la commune de Souk El Had (wilaya de Boumerdes), a-t-on appris, mercredi, du directeur des moudjahidine et des ayants droit.

Une enveloppe de plus de 10 millions de DA, inscrite au budget de la wilaya au titre d'une 1ère tranche de l'exercice 2026, a été allouée à la réalisation de ce projet, a indiqué à l'APS, M. Saïd Cherikhi.

Il a ajouté que les travaux comprennent notamment la construction d'un mur de protection en béton pour entourer le site, le réaménagement de l'ancien centre de détention et des salles, ainsi que la réalisation d'infrastructures d'accompagnement, notamment un musée local, en guise de mémoire pour les générations futures sur les atrocités commises par le colonisateur.

Cette opération vise à sauvegarder les lieux historiques et à mettre en valeur les sacrifices consentis par les chouchada et les moudjahidine pour l'indépendance de l'Algérie, selon la même source.

Le centre de torture "Haouch Gautier" a été construit en 1956 sur une superficie de 5.000 m2 et comprend plusieurs cellules. Il demeure à ce jour un témoin de la barbarie du colonisateur français, qui y pratiquait les formes de torture les plus atroces contre les moudjahidine, en recourant à des méthodes interdites par le Droit international, dont les brûlures par le feu et les décharges électriques.

R.C

INTELLIGENCES ARTIFICIELLES

LES CENTRES DE DONNÉES ET DE CALCUL SONT-ILS DES « CIBLES MILITAIRES LÉGITIMES » ?

(1/2)

Les informations faisant état d'attaques iraniennes visant l'infrastructure Amazon Web Services (AWS) à Bahreïn suscitent des inquiétudes concernant les investissements dans les centres de données du Golfe, la sécurité numérique et les ambitions en matière d'intelligence artificielle.

**Par Karim Ramadan
In mondialisation.ca,
28 juillet 2026**

Les investissements dans les centres de données et le cloud computing dans la région du Golfe sont désormais menacés, après que le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) iranien a annoncé, le 21 juillet, avoir pris pour cible des infrastructures appartenant à Amazon Web Services (AWS) à Bahreïn.

Les infrastructures numériques prétendument commerciales font désormais partie d'un conflit militaire régional et des questions se posent quant à l'avenir des investissements sur lesquels les États du Golfe comptent pour être à la pointe de l'intelligence artificielle.

Le CGRI a déclaré que la frappe visait les infrastructures hébergeant la région cloud « me-south-1 » exploitée par Amazon Web Services, que la société avait lancée en 2019 comme sa première région cloud au Moyen-Orient.

Il a affirmé que cette installation constituait « l'œil numérique » du Commandement central américain (CENTCOM), expliquant qu'elle jouait un rôle dans le soutien des opérations militaires américaines dans toute l'Asie de l'Ouest.

L'Iran avait auparavant désigné 18 entreprises technologiques américaines comme ce qu'il qualifiait de « cibles militaires légitimes », selon un rapport publié par la plateforme spécialisée dans les technologies et les centres de données Tom's Hardware.

Ces développements interviennent alors que les États du Golfe sont en pleine compétition pour attirer les entreprises technologiques mondiales et investissent des milliards de dollars dans des centres de données et des services cloud, dans le cadre de plans visant à transformer la région en une plaque tournante régionale pour l'intelligence artificielle et l'économie numérique.

Cependant, le fait que ces installations figurent parmi les cibles potentielles ajoute un nouveau facteur aux calculs des investisseurs, les risques sécuritaires et géopolitiques venant désormais s'ajouter aux coûts d'exploitation, à la disponibilité énergétique et aux infrastructures dans l'évaluation de la viabilité des investissements.

Plusieurs spécialistes, dont l'expert militaire Sean Gorman, ont déjà averti que le fait de prendre pour cible des centres de données pourrait avoir des conséquences allant bien au-delà de la simple perturbation des serveurs ou de la destruction d'équipements, affectant des secteurs économiques entiers qui dépendent des services cloud, notamment les banques, les plateformes de commerce électronique et les services administratifs en ligne.

Cela pourrait accroître les coûts d'investissement et exercer une pression accrue sur les entreprises exploi-



tantes, selon une analyse publiée le 9 avril par la plateforme consacrée à la sécurité et aux affaires militaires Small Wars Journal.

La région semble donc entrer dans une nouvelle phase de confrontation ouverte, dans laquelle la cyberguerre se confond avec des frappes militaires directes visant les infrastructures numériques utilisées par les États-Unis et leurs alliés.

Cela inclut le projet Joint Warfighting Cloud Capability (JWCC), évalué à 9 milliards de dollars et géré par de grandes entreprises technologiques, dont Amazon.

Face à ces défis, la nouvelle réalité géopolitique oblige les États du Golfe à reconsidérer leurs plans de transformation numérique et à accélérer le développement de systèmes cloud souverains et protégés afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des serveurs et des réseaux appartenant à des entités internationales susceptibles de devenir des cibles en cas d'escalade militaire.

Les gouvernements du Golfe et les entreprises locales s'orientent également vers l'adoption de stratégies de reprise robustes, fondées sur la répartition des données entre plusieurs centres nationaux et internationaux situés dans des emplacements sécurisés, afin de garantir la continuité des services et de protéger les données opérationnelles, selon une évaluation publiée le 22 juillet par Enkiai, une plateforme d'investissement technologique et d'analyse des risques liés aux centres de données.

La doctrine iranienne de dissuasion

Shaimaa Al-Mursi, spécialiste des questions iraniennes, a déclaré à The New Arab que le passage d'une stratégie visant les réseaux énergétiques, les ponts et les ports à une stratégie ciblant les clouds numériques et les centres de données représentait une profonde transformation structurelle de la doctrine de dissuasion iranienne.

Téhéran, a-t-elle ajouté, reconnaît que l'économie du Golfe et les opérations militaires américaines ne dépendent plus uniquement du pétrole et des infrastructures conventionnelles, les données et les serveurs cloud étant devenus le principal poumon de ce système.

Al-Mursi estime que l'escalade iranienne à Bahreïn marque le début d'une nouvelle phase que l'on peut qualifier d'« équilibre de la paralysie du cloud ».

L'armée américaine et le Commandement central, a-t-elle déclaré, s'ap-

puient presque exclusivement sur les services cloud fournis par de grandes entreprises technologiques telles qu'Amazon, Microsoft et Google pour exploiter des applications d'intelligence artificielle, analyser des données de surveillance et gérer des systèmes de commandement et de contrôle.

Cela, a-t-elle ajouté, fait de l'attaque contre un centre de données d'Amazon à Bahreïn une tentative directe de frapper l'infrastructure numérique qui soutient ces opérations.

Selon Al-Mursi, l'attaque iranienne représente un changement de méthode : on passe des cyberattaques logicielles, telles que les attaques par déni de service ou les ransomwares, au ciblage de l'infrastructure physique des serveurs et des systèmes de refroidissement.

De telles attaques pourraient entraîner une perturbation soudaine et généralisée des services numériques, difficile à résoudre à distance.

Elle a ajouté que Téhéran cherchait à répercuter le coût de la guerre sur les grandes entreprises technologiques américaines de la Silicon Valley, dans le but de les pousser à faire pression sur Washington pour que leurs actifs du Golfe soient dissociés de la coordination militaire.

Cette évolution se reflète dans les investissements numériques du Golfe, selon Mme Al-Mursi, qui s'attend à ce que les centres de données soient confrontés à des hausses record des primes d'assurance contre les risques de guerre.

Les entreprises technologiques, a-t-elle déclaré, pourraient également être contraintes d'investir massivement dans des infrastructures défensives complexes et de mettre en place des centres d'urgence alternatifs, ce qui réduirait leurs marges bénéficiaires et limiterait l'attrait du marché régional.

En raison de la dépendance croissante du Golfe vis-à-vis du cloud computing dans les domaines de la gouvernance, des services financiers et du transport maritime, toute perturbation d'un centre de données local pourrait déclencher une chaîne de défaillances techniques et opérationnelles s'étendant à des secteurs civils et économiques sensibles sans rapport avec le conflit.

Malgré cela, Mme Al-Mursi ne s'attend pas à ce que cette évolution entraîne un retrait complet des entreprises internationales.

Elle estime toutefois que cela entraînera une profonde restructuration géographique et stratégique des in-

vestissements, les investisseurs faisant preuve d'une plus grande prudence et réduisant leur concentration dans les centres côtiers proches de l'Iran, tels que Bahreïn.

Elle s'attend également à ce que les investisseurs privilégient les centres de données situés plus à l'intérieur des terres ou les reliant à des centres de secours en Jordanie et dans l'ouest de l'Arabie saoudite.

Mme Al-Mursi n'exclut pas non plus la possibilité que les États de la région exigent la mise en place de systèmes cloud civils indépendants et fermés, séparant complètement les données gouvernementales et économiques des réseaux militaires américains.

L'objectif, a-t-elle déclaré, serait d'éviter que ces centres ne soient classés comme des cibles légitimes dans le cadre de la doctrine de dissuasion de l'Iran.

Elle estime que cela place les projets d'intelligence artificielle et la transition vers une « économie de la connaissance » face à des défis majeurs liés aux retards dans la mise en place de plans d'hébergement et de modèles de formation au niveau local.

En ce qui concerne les start-ups spécialisées dans les technologies financières et le commerce électronique, Mme Al-Mursi s'attend à ce que les entreprises aient davantage de mal à convaincre les investisseurs de s'appuyer entièrement sur une infrastructure cloud située dans une région en proie à un conflit armé.

Certaines institutions gouvernementales et financières pourraient temporairement renforcer leur recours aux serveurs locaux, les jugeant politiquement plus sûrs, ce qui pourrait ralentir le transfert d'actifs sensibles vers des plateformes cloud internationales.

Al-Mursi a conclu que le fait de prendre pour cible un centre de données d'Amazon indique que l'infrastructure cloud figure désormais parmi les actifs susceptibles de devenir des cibles militaires dans les conflits au Moyen-Orient.

Bien que les ressources financières du Golfe et l'importance des projets de transformation numérique empêcheront ce processus de s'arrêter, le coût de la mise en place d'une stabilité numérique augmentera considérablement.

Cela, a-t-elle déclaré, obligera les gouvernements et les entreprises mondiales à repenser leurs modèles de sécurité en s'appuyant sur une séparation claire entre les clouds civils et militaires, tout en répartissant les risques sur le plan géographique.

K.R. (À SUIVRE...)



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE VISAGE DOUX AU CŒUR NOIR

Dans un village niché entre les collines rouges et les grands baobabs vivait un homme nommé Koffi. À première vue, Koffi était aimé de tous. Il souriait facilement, saluait chaleureusement et offrait parfois son aide... mais son cœur, lui, était rempli d'ombre.

Koffi n'aimait pas voir les autres réussir. Quand un voisin récoltait de belles ignames, il murmurait des paroles de jalousie. Quand un enfant brillait par son intelligence, il semait des doutes dans les oreilles des anciens. Il détruisait en silence, sans jamais se salir les mains.

Un jour, une vieille femme mystérieuse arriva au village. Elle n'avait ni famille ni richesse, mais ses yeux semblaient lire au fond des âmes. Elle observa Koffi longtemps, sans rien dire.

Une nuit, elle l'appela et lui donna un petit miroir.

— « Ce miroir ne montre pas ton visage... mais ton cœur », dit-elle.

Curieux, Koffi attendit d'être seul. Lorsqu'il regarda dans le miroir, il sursauta. Il ne vit pas son beau sourire habituel, mais un visage déformé, sombre, presque



monstrueux.

Pris de peur, il cacha le miroir. Mais dès qu'il croisait quelqu'un, il avait l'impression que les gens voyaient désormais sa vraie nature. Son sourire devenait lourd,

ses paroles sonnaient faux.

Peu à peu, les villageois commencèrent à s'éloigner de lui. Non pas parce qu'ils avaient vu le miroir... mais parce qu'ils ressentaient enfin ce qu'il avait toujours

caché.

Koffi retourna voir la vieille femme, tremblant.

— « Pourquoi m'as-tu fait ça ? »

Elle répondit calmement :

— « Je ne t'ai rien fait. J'ai seulement enlevé le voile que toi-même tu avais posé sur ton cœur. »

Brisé, Koffi comprit enfin. Pour la première fois, il pleura non pas de peur, mais de regret.

Il passa des jours à réparer ce qu'il avait détruit : il aida sincèrement, demanda pardon, et apprit à se réjouir du bonheur des autres.

Un matin, il reprit le miroir.

Cette fois, il vit son visage... parfait, mais paisible.

Morale :

La méchanceté peut se cacher derrière les plus beaux sourires, mais elle finit toujours par révéler son vrai visage. Celui qui purifie son cœur devient plus beau que celui qui cache ses ombres.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 27 juillet 2026

LA TORTUE ET LA FOURMI

Un matin tranquille, une tortue regardait une fourmi portant une miette beaucoup plus grande que son propre corps. La petite créature a trébuché sur des cailloux, a grimpé de petites collines et a glissé dans des fissures, pourtant à chaque fois qu'elle tombait, elle ramassait la miette et continuait à marcher.

La tortue a souri.

— « Tu es si petite », a dit la tortue. « Pourquoi travaillez-vous si dur pour quelque chose de si lourd ? »

La fourmi s'arrêta et a répondu :

— « Parce que ma force ne se mesure pas à ma taille, mais à mon but. »

La tortue baissa la tête et regarda ses propres pieds lents.

— « J'ai toujours souhaité être plus rapide », a admis la tortue. « Les lapins se moquent de moi. Le cerf me passe sans s'en rendre compte. Parfois je me demande si être lent signifie que je prends du retard dans la vie. »

La fourmi sourit doucement.

— « Avez-vous déjà remarqué, » demanda-t-il, « que je me dépêche tous les jours, mais je ne me moque jamais de votre rythme ? Et même si vous avancez lentement, vous n'enviez jamais ma vitesse. La nature nous a donné des voyages différents parce qu'elle nous a donné des buts différents. »

La tortue a réfléchi à ces mots alors qu'ils continuaient à voyager ensemble.

La fourmi a appris à la tortue que la détermination peut surmonter des obstacles bien plus grands que nous.

La tortue a appris à la fourmi que la paix se trouve en refusant de se précipiter à travers une vie censée être vécue avec patience.

Alors que le soleil commençait à se coucher, ils atteignirent une rivière.

La fourmi ne pouvant pas traverser seule.

La tortue baissa tranquillement sa carapace.

— « Montez à bord », a dit la tortue.

La fourmi a souri, portant sa lourde miette sur le dos de la tortue.

À ce moment là, chacun possédait ce qui manquait à l'autre : la fourmi une persévérance implacable. La tortue une endurance régulière.



LEÇON DE MORALE :

La vie est à peu près la même.

Certaines personnes sont nées pour avancer rapidement, construisant des rêves à la fois.

D'autres avancent plus lentement, portant une sagesse qui ne s'apprend que par la patience.

Comparer votre voyage à celui de quelqu'un d'autre c'est comme demander à une fourmi de nager ou à une tortue de courir à travers les branches d'un arbre.

Le monde ne récompense pas tout le monde dans la même saison.

Certaines victoires appartiennent à ceux qui n'arrêtent jamais de bouger.

Les autres appartiennent à ceux qui n'arrêtent jamais de croire.

Marchez au rythme que Dieu vous a donné, portez le dessein qu'il a placé en vous, et ne mesurez jamais votre valeur au parcours d'une autre personne.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 6 juillet 2026

LE MASQUE SIFFLANT

Dans un royaume lointain, où les vents sculptaient les collines et les tambours résonnaient à travers la savane, il existait un masque sacré, le masque sifflant. Forgé par les ancêtres et béni par le dieu du vent, le masque était dit : pour contrôler les vents.

Mais il ne pouvait être porté que par une personne digne : celle dont le cœur était propre, les intentions pures, et le courage inébranlable.

Durant dix ans, et pendant le festival de la poussière, guerriers, danseurs et rêveurs se sont alignés sur la place du village pour tenter le procès. Le masque les a tous rejetés. Beaucoup se sont effondrés de son énergie.

Maintenant arrive Ama, une fille tranquille élevée par sa grand-mère, connue plus pour s'occuper des chèvres que pour ses exploits de force. Quand elle s'est avancée, la foule a ri.

— « Que peut faire une élèveuse ? » ils se sont moqués.

Mais les anciens lui ont permis d'essayer.

Elle se tenait devant le masque, sculptée de tourbillons comme des courants de vent, et murmurait : « Je ne veux pas de pouvoir. Je souhaite seulement calmer le vent qui détruit nos récoltes. »

Le masque scintillait.

Elle l'a placé sur son visage.

Un silence soudain est tombé. Même la poussière a cessé de tourner.

Puis, un sifflet bas et montant.

Ce n'était pas tranchant. C'était doux, comme la brise matinale à travers les hautes herbes.

Les nuages se sont séparés. Le vent dansait autour d'elle. Les oiseaux ont encerclé au-dessus en silence.

Ama avait été choisie.

Et à partir de ce jour-là, chaque fois que le vent hurlait trop fort, ou que les pluies menaçaient d'arracher les toits, le sifflet d'Ama calmait la tempête.

LEÇON DE MORALE :

Le vrai pouvoir ne cherche pas la gloire. Il cherche à servir.

Les cœurs les plus silencieux peuvent porter les vents les plus forts.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 11 juillet 2026

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

2 TERRORISTES ABATTUS À CHLEF ET 6 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS

Deux (02) terroristes ont été abattus à Chlef, en 1ère Région militaire et 6 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations exécutées travers le territoire national, durant la période du 22 au 28 juillet en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 22 au 28 juillet 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services de la sécurité, ont abattu au niveau du Secteur militaire de Chlef en 1ère Région militaire, deux (2) terroristes et récupéré (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets".

Dans le même contexte, "d'autres détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (6) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute le bilan.



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (32) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (97) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (50) kilogrammes de cocaïne et (780.519)

comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (151) individus et saisi (23) véhicules, (59) groupes électrogènes, (44) marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "(9) autres individus ont été appréhendés et (6.720) litres de carburants et (4) tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes", poursuit la même source.

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (153) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (212) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.

RA

APN

RÉUNION DE COORDINATION POUR LA RÉPARTITION DES POSTES DE VICE-PRÉSIDENTS ENTRE LES GROUPES PARLEMENTAIRES

Une réunion de coordination consacrée à la répartition des postes de vice-présidents de l'Assemblée populaire nationale (APN) entre les groupes parlementaires sur la base de la représentation proportionnelle initiale, s'est tenue mercredi au siège de la chambre basse, indique un communiqué de l'APN.

"Sur invitation de la présidente de l'APN, Mme Khalida Boufedech, une réunion de coordination s'est tenue, mercredi 29 juillet 2026, en présence des représentants des groupes parlementaires remplissant

les conditions requises pour la constitution d'un groupe parlementaire", précise le communiqué.

Les travaux de cette réunion ont été consacrés "à l'accord sur la répartition des postes de vice-présidents entre ces groupes, sur la base de la représentation proportionnelle initiale, et ce en application des dispositions des articles 12 et 13 du règlement intérieur", conclut le communiqué.

RA

ELECTION DE MME KHALIDA BOUFEDECHE À LA PRÉSIDENTENCE DE L'APN FÉLICITATIONS DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT PANAFRICAIN...

Le président du Parlement panafricain (PAP), M. Fateh Boutbig a félicité, mercredi, Mme Khalida Boufedech, à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN), lui exprimant ses sincères vœux de succès dans l'exercice de ses fonctions.

M. Boutbig a indiqué que l'élection de Mme Khalida Boufedech à la tête de l'APN "traduit la confiance placée en sa personne ainsi que sa compétence et sa capacité de diriger l'institution législative algérienne durant cette période, renforçant ainsi son rôle constitutionnel dans la promotion de la performance parlementaire et consacrant la pratique démocratique, en vue de mieux répondre aux aspirations du peuple algérien".

Cette élection, "témoigne de la place avancée qu'occupe la femme algérienne dans l'accès aux responsabilités supérieures et reflète les acquis réalisés par l'Algérie en matière de promotion de la participation de la femme dans la vie politique et institutionnelle", a-t-il souligné, réaffirmant son engagement "à poursuivre le renforcement de la coopération et de la concertation entre le PAP et l'APN, au service des questions d'intérêt commun et contribuer à la consécration des valeurs de solidarité et de complémentarité entre les peuples et les pays du continent".

Le président du Parlement panafricain (PAP), M. Fateh Boutbig a félicité, mercredi, Mme Khalida Boufedech, à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN), lui exprimant ses sincères vœux de succès dans l'exercice de ses fonctions.

M. Boutbig a indiqué que l'élection de Mme Khalida Boufedech à la tête de l'APN "traduit la confiance placée en sa personne ainsi que sa compétence et sa capacité de diriger l'institution législative algérienne durant cette période, renforçant ainsi son rôle constitutionnel dans la promotion de la performance parlementaire et consacrant la pratique démocratique, en vue de mieux répondre aux aspirations du peuple algérien".

Cette élection, "témoigne de la place avancée qu'occupe la femme algérienne dans l'accès aux responsabilités supérieures et reflète les acquis réalisés par l'Algérie en matière de promotion de la participation de la femme dans la vie politique et institutionnelle", a-t-il souligné, réaffirmant son engagement "à poursuivre le renforcement de la coopération et de la concertation entre le PAP et l'APN, au service des questions d'intérêt commun et contribuer à la consécration des valeurs de solidarité et de complémentarité entre les peuples et les pays du continent".

...ET DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT ARABE

Le président du Parlement arabe, Mohammed bin Ahmed Al-Yamahi, a félicité mercredi, Mme Khalida Boufedech, à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN), lui souhaitant plein succès dans "l'exercice de ses fonctions et la conduite des travaux de la chambre basse durant la prochaine étape, à même de concrétiser les aspirations du peuple algérien".

Dans un communiqué, le président du Parlement arabe a souligné que l'élection de Mme Khalida Boufedech à cette haute fonction "traduit la grande confiance que lui ont accordée les membres de l'APN et reflète les compétences, l'expérience et la capacité dont elle dispose pour diriger l'institution législative et renforcer son rôle au service des intérêts de la patrie et

du citoyen, de manière à soutenir le processus de développement et de stabilité en Algérie".

Il a, en outre, relevé que l'élection de Mme Boufedech en tant que première femme à accéder à la présidence de l'APN, "constitue une étape historique et un accomplissement national qui témoigne de la place avant-gardiste qu'occupe la femme algérienne, et confirme le rôle croissant de la femme arabe dans la vie politique et parlementaire, ainsi que les succès qu'elle a réalisés, lui permettent d'accéder aux plus hautes fonctions de responsabilité, consolidant ainsi le processus d'autonomisation de la femme et l'ancrage de sa présence dans les sphères de prise de décision à travers le monde arabe".

RA

ALGÉRIE-LIBYE

VERS UN MÉMORANDUM D'ENTENTE EN MATIÈRE D'HYDRAULIQUE

Le ministère de l'Hydraulique et son homologue libyen se sont accordés, mercredi, à procéder à la préparation d'un mémorandum d'entente visant à renforcer la coopération entre les deux parties dans divers domaines du secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

Ce protocole définira le cadre général de la coopération bilatérale et s'articulera autour de six (6) axes principaux, à savoir le dessalement de l'eau de mer, l'irrigation agricole, la gestion des ressources en eau, la formation et l'échange d'expertises, ainsi que le développement de la coopération technique et institutionnelle, précise le communiqué.

Cette décision est intervenue lors d'une réunion technique entre des cadres du ministère de l'Hydraulique et leurs homologues libyens, dans le cadre de la visite en Algérie du ministre libyen des Ressources en eau, Hosni Mohamed Oweidan.

Préidée par le secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, cette rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de représentants d'institutions et d'organismes relevant du secteur.

Cette réunion vient "concrétiser la volonté commune des deux pays frères de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des ressources en eau, ainsi que l'échange d'expertises et d'expériences, contribuant ainsi à faire face aux défis liés à la sécurité hydraulique et à réaliser le développement durable", selon la même source.

A cette occasion, la délégation libyenne, conduite par Mokhtar Al-Fitouri Radi Salam, directeur du bureau de la coopération internationale au ministère libyen des Ressources en eau, a suivi une présentation détaillée sur l'expérience algérienne en

matière de gestion des ressources en eau.

Il s'agit des principales réalisations du secteur, des projets concrétisés et des mécanismes de planification et d'études adoptés, outre des programmes stratégiques liés au dessalement d'eau de mer, au renforcement de l'approvisionnement en eau potable, à l'épuration et à l'irrigation agricole, reflétant ainsi les progrès accomplis par l'Algérie en matière de réalisation de la sécurité hydrique et de garantie d'une exploitation durable des ressources en eau.

De son côté, le directeur du bureau de la coopération internationale au ministère libyen des Ressources en eau a salué le niveau de la coopération bilatérale entre les deux pays, se félicitant des réalisations accomplies par l'Algérie, notamment en matière de dessalement de l'eau de mer et de réutilisation des eaux traitées dans l'agriculture et l'industrie.

Il a, à ce titre, affiché la volonté de son pays de bénéficier de cette expérience "pionnière" et d'élargir les domaines de coopération ainsi que l'échange d'expertises et d'expériences entre l'Algérie et la Libye.

Les deux parties ont, par ailleurs, réaffirmé "leur attachement à poursuivre la coordination, la concertation et à intensifier l'échange d'expertises et d'expériences réussies, de manière à consolider les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères et à renforcer les efforts conjoints pour relever les défis et concrétiser la sécurité hydrique et le développement durable, concrétisant ainsi la volonté politique des dirigeants des deux pays de hisser les relations de coopération à de larges perspectives", conclut le communiqué.

RA